



الوكالة الوطنية للإحصاء
والتحليل الديموغرافي و الإقتصادي
— ANSADE —

Conditions de vie des ménages : Principaux indicateurs sociaux

---EPCV 2019-2020---

Septembre 2021

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	6
AVANT-PROPOS	7
RESUME ANALYTIQUE	8
I. CONTEXTE	10
II. METHODOLOGIE	10
III. Principaux indicateurs sociaux	11
1. <i>Structure de la population : Une population jeune et majoritairement féminine</i> . . .	11
2. <i>Scolarisation et alphabétisation</i>	13
2.1. <i>Taux Brut et Taux Net de Scolarisation (Niveau Primaire)</i>	14
2.2. <i>Taux Brut et Taux Net de Scolarisation (au niveau du secondaire)</i>	15
2.3. <i>Situation actuelle à l'école</i>	16
2.3.1. <i>Fréquentation scolaire</i>	16
2.3.2. <i>Type d'école fréquentée et sources de financement des études</i>	18
2.3.3. <i>Satisfaction de l'école</i>	19
2.4. <i>Taux d'alphabétisation</i>	21
3. <i>Santé</i>	22
3.1. <i>Morbidité</i>	22
3.2. <i>Service consulté en cas de maladie</i>	24
3.3. <i>Les consultations prénatales</i>	26
3.4. <i>Accessibilité aux services de santé (taux de couverture)</i>	27
3.5. <i>Accouchements assistés</i>	28
3.6. <i>Satisfaction par rapport aux services de santé</i>	30
3.7. <i>Etat nutritionnel des enfants de 6-59 mois</i>	32
4. <i>Principaux indicateurs du marché de travail</i>	34
4.1. <i>Profil de la population en âge de travailler</i>	35
4.2. <i>Main-d'œuvre (ou population active)</i>	37
4.3. <i>Taux de participation</i>	37
4.4. <i>Ratio emploi sur la population en âge de travailler</i>	39
4.5. <i>Principales caractéristiques des emplois occupés</i>	40
4.5.1. <i>Branches d'activités</i>	40
4.5.2. <i>Emplois salariés</i>	41
4.5.3. <i>Emplois informels</i>	42
4.6. <i>Sous-utilisation de la main-d'œuvre</i>	43
4.6.1. <i>Sous-utilisation de la population en emploi</i>	43
4.6.2. <i>Chômage</i>	44
4.6.3. <i>Principales caractéristiques du chômage</i>	44
4.6.3.1. <i>Chômage des jeunes et des femmes, un défi</i>	45

4.6.3.2. <i>Jeunes, ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi</i>	46
4.6.3.3. <i>Analyse des indicateurs composites de la sous-utilisation de la main-d'œuvre</i> .	47
4.6.3.3.1. <i>Chômage (SU1)</i>	47
4.6.3.3.2. <i>Chômage combiné au sous-emploi lié au temps de travail (SU2)</i>	48
4.6.3.3.3. <i>Chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle (SU3)</i>	48
4.6.3.3.4. <i>Chômage combiné au sous-emploi lié, au temps de travail et à la main-d'œuvre potentielle (SU4)</i>	48
5. <i>Sécurité alimentaire des ménages</i>	49
5.1. <i>Période de soudure des ménages</i>	49
5.2. <i>Echelle de mesure de l'Insécurité Alimentaire Vécue (échelle FIES)</i>	51
5.3. <i>Stratégie d'adaptation des ménages</i>	54
CONCLUSION GÉNÉRALE	56

Liste des tableaux

Tableau 1 : Structure de la population selon le sexe et par milieu de résidence (en %)	12
Tableau 2 : Evolution de la structure de la population par wilaya entre 2014 et 2019 (en %)	13
Tableau 3 : TBS et TNS du secondaire en 2019, selon le sexe, milieu et wilaya (en %).....	16
Tableau 4 : Taux de satisfaction selon le niveau scolaire (en %)	20
Tableau 5 : Taux d’alphabétisation (en %).....	22
Tableau 6 : Taux de morbidité selon le sexe et groupe d’âge	23
Tableau 7 : Taux de morbidité selon le groupe socioéconomique.....	23
Tableau 8 : Pourcentage de la population selon le service de santé et milieu de résidence	24
Tableau 9 : Pourcentage de la population selon le service de santé consulté par la wilaya	26
Tableau 10 : Taux de consultation prénatale selon les wilayas	27
Tableau 11 : Proportion des personnes à moins de 30 minutes d’une structure sanitaire	28
Tableau 12 : Taux d’accouchements assistés par un personnel de santé qualifié selon les wilayas	30
Tableau 13 : Taux de satisfaction, par rapport aux structures de santé.....	31
Tableau 14 : Répartition des enfants de 6-59 mois selon l’âge et le sexe	32
Tableau 15 : Prévalence de la malnutrition aiguë selon l’indice poids-pour-taille en z-scores, par sexe	33
Tableau 16 : Répartition de la population en âge de travailler selon le sexe, l’âge et la wilaya et par milieu de résidence.....	36
Tableau 17 : Répartition de la population en âge de travailler selon le sexe, l’âge et la wilaya et par milieu de résidence.....	36
Tableau 18 : Taux de participation (part de la main-d’œuvre dans la population en âge de travailler en %)	39
Tableau 19 : Proportion des personnes en emploi par branches et secteurs d’activités (en %).....	40
Tableau 20 : Taux d’emplois informels selon le sexe par wilaya (en %).....	42
Tableau 21 : Taux de chômage selon quelques caractéristiques de la population en âge de travailler (en %)	45
Tableau 22 : <i>Taux de chômage des jeunes selon le sexe (en %)</i>	46
Tableau 23 : Proportion des jeunes de 14-35 ans qui ne sont ni dans l’éducation, ni dans l’emploi selon le sexe (en %).....	47
Tableau 24 : indicateurs composites de la sous-utilisation de la main d’œuvre (en %).....	49
Tableau 25 : Prévalence de l’insécurité alimentaire sévère, selon l’échelle de mesure de l’insécurité alimentaire fondée sur l’expérience (FIIES), par wilaya (en %)	54
Tableau 26 : Indice de Stratégie d’adaptation alimentaire des ménages selon, la wilaya le milieu, le statut de pauvreté et le quintile de dépenses par tête	55

Liste des graphiques

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population, selon le sexe	12
Graphique 2 : Taux bruts de scolarisation au fondamental en 2008 et 2014 (en %)	14
Graphique 3 : TBS et TNS du primaire en 2019, selon le sexe et le milieu de résidence (en %) . . .	15
Graphique 4 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) au secondaire entre 2014 et 2019 (en %)	15
Graphique 5 : Proportion d’enfants âgés entre 7-19 ans non scolarisés selon le sexe, l’âge et le milieu de résidence (en %)	17
Graphique 6 : Proportion d’enfants âgés entre 7-19 ans non scolarisés selon le niveau de vie des ménages (en %)	17
Graphique 7 : Cinq principales raisons qui justifient la non fréquentation scolaire des enfants (en %)	18
Graphique 8 : Types d’écoles fréquentées selon le niveau (en %)	19
Graphique 9 : Proportion d’élèves non satisfaits par types d’écoles fréquentées et selon le niveau (en %)	20
Graphique 10: Raisons de non satisfaction des conditions d’enseignements selon le niveau (en %) .	21
Graphique 11 : Taux de morbidité selon le milieu de résidence en 2014 et en 2019	22
Graphique 12 : Taux de morbidité selon les wilayas.	23

Graphique 13 : Proportion de la population ayant été malade au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête selon la pathologie.	24
Graphique 14 : Pourcentage de la population selon le service de santé consulté selon le quintile . . .	25
Graphique 15 : Pourcentage de la population selon le service de santé consulté par le quintile	25
Graphique 16 : Comparaison du pourcentage de femmes de 13 à 49 ayant reçu des soins prénatals en 2014 et 2019, par milieu de résidence	26
Graphique 17 : Pourcentage de femmes de 13 à 49 qui ont reçu des soins prénatals en 2019 selon les quintiles	27
Graphique 18 : Accès aux services de santé en termes de temps selon le milieu de résidence	28
Graphique 19 :: Comparaison des taux d'accouchements assistés selon le milieu de résidence entre 2014 et 2019	29
Graphique 20 :: Taux d'accouchements assistés selon le statut de pauvreté et selon les quintiles de dépenses	29
Graphique 21 : Proportion des personnes ayant consulté un praticien de santé dans les 4 semaines précédant l'enquête et sont satisfaites selon le milieu en 2014 et en 2019	30
Graphique 22 : Proportion des personnes ayant consulté un praticien de santé dans les 4 semaines précédant l'enquête et qui n'ont pas été satisfaites	31
Graphique 23::: Raisons de non satisfaction des personnes ayant consulté un praticien de santé au cours des 4 semaines précédant l'enquête	31
Graphique 24 : Distribution des valeurs de l'indice Poids/Taille en z-score par rapport à la population de référence OMS 2006	33
Graphique 25 : Prévalence de la malnutrition aiguë selon l'indice poids-pour-taille en z-scores, par la pauvreté et le quintile (en %)	34
Graphique 26 : Répartition de la population en âge de travailler entre main-d'œuvre et hors main d'œuvre (en %)	37
Graphique 27 : Taux de participation (part de la main-d'œuvre dans la population en âge de travailler en %) selon le sexe par milieu de résidence	38
Graphique 28 : Taux de participation (part de la main-d'œuvre dans la population en âge de travailler en %) selon le sexe par groupe d'âge (en %)	38
Graphique 29 : Taux d'emploi selon le sexe par groupe d'âge (en %)	39
Graphique 30 : Taux d'emplois salariés dans le secteur non agricole (en %)	42
Graphique 31 : Proportion des personnes en sous-emploi lié au temps de travail (sous-emploi visible) (en %)	43
Graphique 32 : Proportion de ménage ayant fait face à des situations d'insuffisance de nourriture pour le ménage tout entier, selon le mois (en %)	50
Graphique 33 : Proportion de ménages ayant fait face à des situations d'insécurité alimentaire (en %)	52
Graphique 34 : Prévalence de l'insécurité alimentaire, selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience (FIIES), selon le milieu (en %)	53
Graphique 35 : Proportion de ménages ayant adopté les stratégies d'adaptation non alimentaire au cours des 7 derniers jours (en %)	54

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	: Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
SCAPP	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
ANSADE	: Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique
BIT	: Bureau International du Travail
BTP	: Bâtiments et Travaux Publics
CIST	: Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
CM	: Chef de Ménage
CSA	: Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSI	: Indice de stratégie d'adaptation (Coping Strategy Index)
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
D&R	: Datt et Ravallion
DR	: District de Recensement
EMEL	: Boutiques de solidarités
ENRE-SI	: Enquête Nationale de Référence sur l'Emploi et le Secteur Informel
EPCV	: Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages
GSE	: Groupe Socio-économique
MICS	: Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples
Moughataa	: Département administratif, on compte 54 Moughataa dans le pays.
MRU	: Unité Monétaire, Ouguiya
NTIC	: Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PIB	: Produit Intérieur Brut
QUIBB	: Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base du Bien être
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
S/K	: Shapley et Kakwani
SAVS	: Stocks Alimentaires Villageois de Sécurité
SNDS	: Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
TNS	: Taux Net de Scolarisation
WILAYA	: Région administrative. On compte 13 wilayas dans le pays.

AVANT-PROPOS

L'*Enquête Permanente sur les Conditions de Vie* des ménages en Mauritanie *EPCV-2019-2020*, 7^e du genre, est une opération de grande envergure réalisée par l'*Office National de la Statistique* (ONS), aujourd'hui l'*Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique* (ANSADE). Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'une série d'études entamées depuis 1988 et qui vise à renseigner et suivre les principaux changements observés sur les conditions de vie des ménages et particulièrement le suivi de la pauvreté.

Il s'agit d'un suivi sur la vie des populations, en appui aux politiques de décentralisation, d'aménagement du territoire et de la mise en œuvre de programmes ciblés pour une réduction de la pauvreté, définie dans la *Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée* (SCAPP 2016-2030), qui est le cadre de référence de la politique économique et sociale du pays. L'*EPCV 2019-2020* constitue une source fondamentale aux efforts de suivi et d'évaluation de la *SCAPP-2015-2030*, dont l'exécution se fonde sur cinq axes stratégiques, en vue de l'atteinte de l'objectif central d'une croissance forte, durable et réductrice de pauvreté. À travers l'*EPCV-2019-2020*, environ 40 indicateurs de ceux retenus dans le cadre mondial (ODD 2015-2030) et 54 indicateurs pour le suivi évaluation de la *SCAPP 2016-2030* sont renseignés (14 indicateurs du levier 1, 32 indicateurs du levier 2 et 8 indicateurs du levier 3).

Cette 7^e édition de l'*EPCV* des ménages s'inscrit dans le plan d'actions de la SNDS (2016-2020) dont la vision stratégique est de : « Construire un système statistique performant et crédible dont les productions font autorité et seront capables de répondre de manière durable aux besoins des politiques nationales de développement et de réduction de la pauvreté ». La coordination de cette enquête a été confiée à une équipe pluridisciplinaire et expérimentée, notamment sur les enquêtes auprès des ménages. L'opération de collecte a été réalisée de novembre 2019 à Mars 2020, sur l'ensemble du territoire national. La deuxième phase de l'*EPCV*, prévue en période de soudure (juin-août 2020), n'a pas été réalisée pour des raisons liées aux restrictions de déplacement à cause de la pandémie du *Covid-19*.

L'*Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique* (ANSADE) se veut un référentiel scientifique dont les productions font autorité et constituent un outil précieux de planification, suivi et d'évaluation des politiques et programmes de développement, notamment celles liées aux conditions de vie des populations.

La réalisation de l'*EPCV-2019-2020* a bénéficié d'une assistance technique et financière de la *Banque Mondiale*, de sa conception au traitement des données, en passant par la formation des agents enquêteurs.

L'*ANSADE* exprime à cette occasion, toute sa gratitude et ses vifs remerciements à tous ceux ayant contribué d'une manière ou d'une autre, à la réalisation de cette importante enquête.

LE DIRECTEUR GENERAL

Mohamed El Moctar Ould Ahmed Sidi

RESUME ANALYTIQUE

L'édition 2019-2020 de l'*Enquête Permanente sur les Conditions de Vie* des ménages (EPCV) est la 7^e du genre après celles réalisées depuis 1988. Cette enquête constitue la principale source de données qui permet d'apprécier le niveau de vie des populations, d'une part, et d'orienter les décideurs politiques et économiques pour un meilleur pilotage et suivi-évaluation des stratégies de développement, d'autre part.

La présente enquête, comme les précédentes, a suivi la méthodologie dite **Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base de Bien-être** (QUIBB) incluant un volet relatif aux dépenses des ménages. Elle a porté sur un échantillon représentatif d'environ 10 020 ménages. Elle a été réalisée par l'*Office National de la Statistique* (ONS), aujourd'hui l'*Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique* (ANSADE) avec un appui technique et financier de la *Banque Mondiale*.

Ce rapport sur les indicateurs sociaux présente les résultats de l'évolution des conditions de vie des ménages à travers plusieurs dimensions : éducation, santé, emploi, sécurité alimentaire, etc.

✓ **Education : *Persistance des disparités régionales et socio-économiques de la scolarisation***

Le **Taux Brut de Scolarisation** (TBS) au primaire a atteint 81,1% au niveau national en 2019 contre 76,8% en 2014. L'accès à l'éducation primaire est disparate selon le milieu de résidence et la wilaya. Le **TBS** est respectivement de 94,6% et 68,2% en milieux urbain et rural. Selon le genre, le **Taux Brut de Scolarisation** au primaire est de 84,5% pour les filles et 77,7% pour les garçons et reflète les politiques sur la scolarisation des filles en Mauritanie.

Les défis de l'enseignement restent principalement posés au niveau secondaire avec des abandons plus importants en milieu rural et chez les jeunes filles. Le **Taux Brut de Scolarisation** au secondaire est de 49,8% (44,0% en 2014). Le **TBS** au secondaire est de 76% pour le milieu urbain contre 24,6% pour le rural. La fréquentation scolaire des filles du niveau secondaire est moins élevée que celle des garçons. Le **TBS** du secondaire est de 51% pour les garçons et 48,7% pour les filles.

Les résultats de l'*EPCV 2019-2020* indiquent qu'environ un enfant sur trois (32,6%), âgés entre 7-19 ans, ne fréquente pas l'école. Ce constat concerne davantage les enfants du milieu rural où 42,6% des enfants âgés entre 7-19 ans ne fréquentent pas l'école contre 22,3% de ceux du milieu urbain. D'où l'effort à fournir pour la rétention des enfants à l'école, notamment jusqu'au cycle secondaire sachant que l'enseignement fondamental est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de 6 (six) à 14 (quatorze) ans révolus.

✓ **Santé : *une amélioration de l'accès aux structures de santé grâce à la création de multiples infrastructures et équipements sanitaires***

La morbidité est définie ici par la proportion des personnes malades. Et ici, on a constaté que 10% ont été malades au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête. Le paludisme est la principale maladie qui affecte la population avec près du quart des malades.

Les résultats indiquent que le pourcentage de femmes, de 13-49 ans, ayant eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête et ayant bénéficié des soins prénataux est de 93,9% (95,8% en milieu urbain et 92,6% en milieu rural). La comparaison des résultats avec ceux de l'*EPCV-2014* indique une amélioration de cet indicateur passant de 92,3% en 2014 à 93,9% en 2019, soit une augmentation de 1,6 points. Cette augmentation est plus perceptible en zone rurale (2,8 points) contre 0,7 points en zone urbaine.

La généralisation des accouchements en structures sanitaires est considérée comme une étape indispensable vers la *Maternité à moindre risque* qui réduit la mortalité maternelle à travers une prise en charge efficiente des complications. On constate toutefois une inadéquation entre les taux de consultation prénatale et les accouchements assistés. On observe que plus de 9 femmes enceintes sur dix (93,9%) ont suivi les consultations prénatales. Mais seules 75,5% d'entre elles ont été assistées par un personnel sanitaire qualifié (médecin, sage-femme, etc.).

✓ **Emploi : à l'instar des résultats des enquêtes emplois, le marché du travail reste caractérisé par une faible contribution des femmes à l'emploi**

Les personnes en âge de travailler représentent plus de la moitié de la population totale (54%) et sont majoritairement des femmes (54,4%) et des jeunes (et 2/3 âgées entre 14-35 ans).

- ☑ **Participation à la main-d'œuvre.** Deux fois moins de femmes que d'hommes : 63,8% des hommes contre 30,8% des femmes participent effectivement à la main-d'œuvre ;
- ☑ **Le ratio emploi/population.** Environ quatre personnes en âge de travailler sur dix (40,2%) sont en emploi (36,6% en 2017). Le niveau relativement faible de ce ratio emploi/population indique qu'une grande part de la population en âge de travailler ne participe pas à l'activité économique. Quel que soit l'âge, le milieu de résidence et la formation, le ratio de femmes en emploi est deux fois plus faible que celui des hommes ;
- ☑ **Le taux de chômage.** Il est de 12,2% (11,8% selon l'ENESI 2017) ; 15,7% pour l'urbain et 7,6% pour le rural. La problématique du chômage se pose davantage pour les centres urbains et particulièrement Nouakchott. Le chômage y concerne plus les femmes que les hommes : taux respectifs de 17,3% et de 9,3% (13,3% et 10,9% selon l'ENESI 2017).

I. CONTEXTE

Au cours des dernières années, la structure de l'économie mauritanienne a connu de profonds changements liés à l'expansion des activités extractives, de télécommunication ainsi que leurs effets induits sur la croissance et la redistribution des richesses.

En 2016, la Mauritanie a élaboré une stratégie de développement à moyen et long termes pour la période 2016-2030, dénommée *Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée* (SCAPP). Elle est le cadre de référence pour toutes les actions de développement entreprises par l'Etat, les organismes publics, socioprofessionnels privés, *Partenaires Techniques et Financiers*. La *SCAPP* succède au *Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté* (CSLP) mis en œuvre sur la période 2001-2015.

Selon le contexte, l'*EPCV* a été adaptée et améliorée pour répondre aux besoins en informations. C'est dans ce cadre que, depuis l'édition 2000, l'*EPCV* a servi de principale source d'information sur les indicateurs du *Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté* (CSLP 2000-2015). Les résultats des *EPCV 2000 et 2014* ont largement contribué au suivi, à l'évaluation et à la mise à jour des indicateurs du *CSLP* ainsi que les programmes régionaux et sectoriels et le suivi du niveau d'atteinte des *OMD* (2000-2015).

Pour le suivi et évaluation de la *SCAPP*, un dispositif a été mis en place dans lequel les données, particulièrement l'*EPCV*, occupent une place fondamentale (plus du tiers des indicateurs retenus pour le suivi évaluation de la *SCAPP* renseignés à partir de l'*EPCV-2019*). L'*EPCV* est une enquête multisectorielle couvrant plusieurs volets liés aux conditions de vie des ménages : pauvreté, éducation, santé, emploi, protection sociale, sécurité alimentaire, nutrition, dividende démographique, genre, transferts, etc. Les résultats de l'*EPCV* devraient contribuer significativement à renseigner et actualiser les différents indicateurs définis dans les stratégies sectorielles.

II. METHODOLOGIE

L'*Enquête Permanente sur les Conditions de Vie* des ménages (EPCV-2019-2020) est une enquête qui s'inspire de la méthodologie dite *Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base pour le Bien-être* (QUIBB) à la fois sur les indicateurs sociaux et les revenus/dépenses des ménages. La plupart des indicateurs retenus pour l'*EPCV 2019-2020* sont identiques à ceux déjà définis dans la série des *EPCV de 1992 à 20014*, et les questions destinées à renseigner ces indicateurs sont conservées de manière globale.

L'*EPCV-2019* a été conçue en prenant en compte les différentes évolutions méthodologiques opérées dans la sous-région pour l'analyse de la pauvreté (Zone UEMOA, Maroc, Tunisie, etc.), tout en gardant une comparabilité avec les éditions antérieures. Hormis des améliorations apportées sur les volets collectes et analyses de données, l'approche méthodologique de l'*EPCV* des ménages n'a fondamentalement pas évolué depuis sa mise en place en 1988. (i) le niveau de vie des ménages est évalué à partir des dépenses (courantes,

rétrospectives, occasionnelles, autoconsommation, transferts reçus); (ii) le déflateur régional est conçu à partir d'un indice des prix (des principaux produits de consommation collectées à partir d'un questionnaire dédié) pour corriger les disparités spatiales (régions) ; et (iii) le seuil de pauvreté et d'extrême pauvreté est calculé à partir du 1\$ de 1988 actualisé par l'inflation. Cette méthodologie, de calcul du seuil de pauvreté relatif, a permis d'assurer la comparaison des différents indicateurs calculés à partir des *EPCV* réalisées.

L'*EPCV 2019-2020* a été réalisée sur la base d'un sondage aléatoire à trois degrés, avec probabilités inégales au premier degré et probabilités égales aux deux derniers degrés. Le plan de sondage a permis de tirer un échantillon de ménages, répartis entre les différentes wilayas du pays selon les milieux de résidences (urbain et rural). Le sondage utilisé est l'échantillon-maitre conçu en 2015 et actualisé en 2019, pour les besoins des enquêtes *EDSM* et *EPCV*. Il a été tiré de cette opération 361 Unités Primaires, 1 083 unités secondaires et 10 830 ménages.

La collecte des données, du premier passage de l'*EPCV-2019-2020*, s'est déroulée de novembre 2019 à mars 2020 et porté sur : « indicateurs sociaux », « dépenses des ménages », « prix » et « communautaire ». À cause de la pandémie du *Covid-19*, la collecte des données du deuxième passage, initialement prévue entre juin et août 2020, n'a pas été réalisée. Cela n'a pas pour autant eu d'incidence sur les résultats de l'*EPCV-2019*. Puisque des données ont été utilisées pour prendre en compte la saisonnalité dans la consommation des ménages, notamment pour certains produits (principalement autoconsommés) et le niveau des prix.

III. Principaux indicateurs sociaux

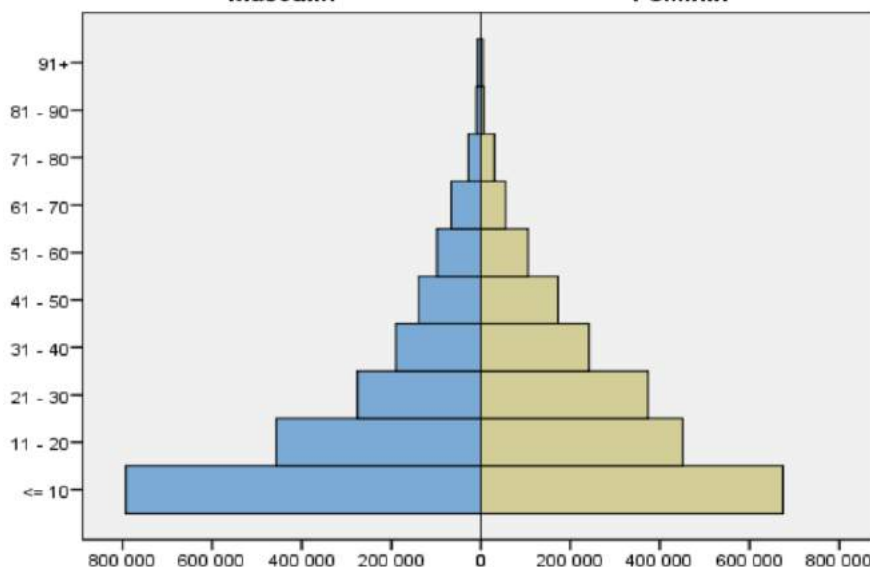
1. *Structure de la population : Une population jeune et majoritairement féminine*

La population totale mauritanienne est estimée à 4 173 078 habitants en 2019 (proche des projections basées sur les données du *RGPH 2013*). Entre 2013 et 2019, la population nationale est passée de 3 537 368 (*RGPH 2013*) à 4 173 078 (*EPCV 2019-2020*), enregistrant une augmentation de 18% sur la période. Cette progression a été davantage enregistrée en milieu urbain (population passée de 1 705 011 en 2013 à 2 044 788 en 2019, soit 19,9% de +) que rural (population passée de 1 832 357 en 2013 à 2 128 290 en 2019, soit 16,2% de +).

Cette population est composée de 50,7% de femmes et de 49,3% d'hommes. Cette répartition est quasi similaire à celle obtenue lors du *Recensement Général de la Population et de l'Habitat* (RGPH 2013). La pyramide des âges (ci-après) présente la forme classique observée dans les pays en développement : une base assez élargie traduisant une forte natalité. Celle-ci se rétrécit avec l'âge.

Cette pyramide des âges traduit une population caractérisée par la dominance des jeunes. Les résultats de l'*EPCV 2019-2020* révèlent que la moyenne d'âge de la population mauritanienne est de 22 ans (21 ans pour les hommes et 22 ans pour les femmes). Plus de la moitié (56,9%) de la population est âgée de moins de 20 ans et 77,9% composée d'individus âgés de moins de 35 ans. La jeunesse de la population est plus accentuée en milieu rural : les 62,1% vivant en milieu rural sont âgés de moins de 20 ans contre 51,4% en milieu urbain.

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population, selon le sexe



Par ailleurs, plus de la moitié de la population (54%) est potentiellement active (âgée entre 14 et 64 ans). Les personnes inactives représentent 46%. Selon le milieu de résidence, l'analyse de la structure de la population indique que les personnes actives sont davantage en milieu urbain que rural : (i) 61,2% de la population urbaine et 47,1% de la rurale est âgée entre 14 et 64 ans ; (ii) le ratio de dépendance démographique qui détermine la charge qu'auraient à supporter les personnes actives est de 112,1 en milieu rural et 63,4 en milieu urbain. Cela s'explique par l'exode rural de la main-d'œuvre, et des jeunes en particulier vers les centres urbains.

Tableau 1 : Structure de la population selon le sexe et par milieu de résidence (en %)

	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Enfants de moins de 5 ans	17,3	24,2	22,8	18,9	20,8
Enfants en âge de scolarisation (6-14 ans)	20,2	26,4	25,4	21,4	23,4
Jeunes de moins de 20 ans	51,4	62,1	60,7	53,2	56,9
Jeunes de moins de 35 ans	76,8	79,0	79,1	76,8	77,9
Personnes potentiellement actives (14-64 ans)	61,2	47,1	50,0	57,9	54,0
Personnes potentiellement inactives (moins de 14 ans et les plus de 64 ans)	38,8	52,9	50,0	42,1	46,0
Ratio de dépendance démographique ¹	63,4	112,1	99,9	72,6	85,1

L'analyse de la structure de la population suivant le milieu de résidence montre que plus de la moitié de la population réside en milieu rural (51%). Cependant, au cours des 20 dernières années, le phénomène d'urbanisation a pris des proportions importantes avec un taux passé de 38,1% en 2000 à 49% en 2019. Cette dynamique engendre des tensions sur la demande

¹ est égal au rapport de la population potentielle inactive (population des enfants de 0-14 ans et des personnes âgées de 65 ans et plus) sur la population potentielle active (personnes âgées de 14-64 ans)

sociale en milieu urbain (emploi, éducation, santé, accès à l'eau, conditions de vie, d'habitat, etc.). C'est le cas notamment à Nouakchott où réside plus du quart de la population.

Selon les résultats de l'*EPCV 2019-2020*, Nouakchott est la wilaya la plus peuplée. Elle concentre près de 27% de la population nationale et plus de la moitié (55,5%) de la population urbaine. Le Hodh Chargui arrive en 2^e avec son démographique : 12%. La majorité de la population de cette wilaya réside en milieu rural (79,8%) contre 20,2% en milieu urbain.

Les wilayas du Gorgol, de l'Assaba, du Brakna, du Hodh Gharbi, du Guidimakha et du Trarza, dont les poids démographiques varient entre 8% et 9%, concentrent plus de la moitié de la population mauritanienne (51%). Environ 10% de la population totale résident dans les wilayas les moins peuplées (Inchiri, Tirs Zemmour, Tagant, Adrar et Dakhlet Nouadhibou).

Tableau 2 : Evolution de la structure de la population par wilaya entre 2014 et 2019 (en %)

	2014	2019
Hodh Chargui	12,0	12,0
Hodh Gharbi	8,2	8,0
Assaba	9,1	9,0
Gorgol	9,5	9,0
Brakna	8,7	9,0
Trarza	7,4	8,0
Adrar	1,6	2,0
Dakhlet Nouadhibou	3,6	3,0
Tagant	2,2	2,0
Guidimakha	7,7	8,0
Tiris-Zemmour	1,5	2,0
Inchiri	0,5	1,0
Nouakchott	28,0	27,0
Total	100	100

2. Scolarisation et alphabétisation

Les efforts consentis par l'Etat, et les partenaires pour relever les défis qui se posent au secteur de l'éducation, ont contribué à l'amélioration de l'accès à l'éducation pour tous. Cependant, force est de constater que les résultats sur le taux de rétention, notamment au secondaire, et sur la qualité de l'éducation nationale sont restés en deçà des attentes.

Pour promouvoir un accès élargi et amélioré à la qualité de l'enseignement, la *SCAPP* s'est fixée plusieurs objectifs. Entre autres, de :

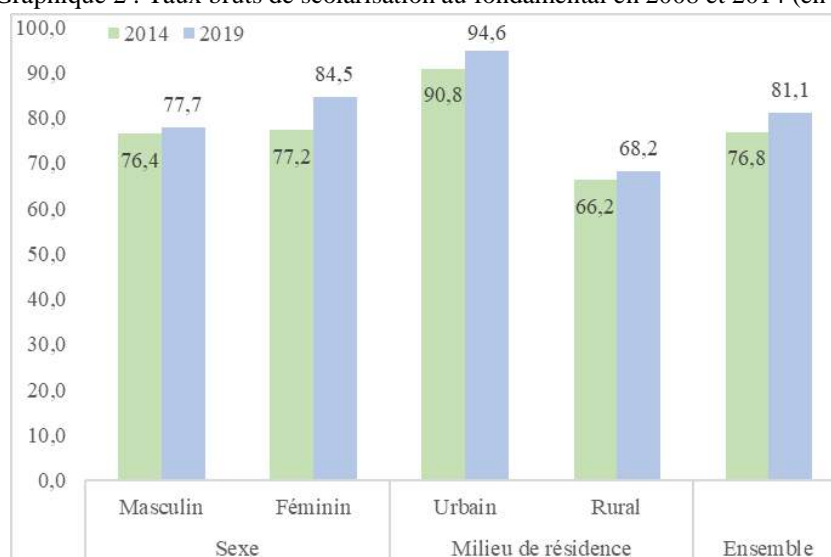
- ☑ Progresser vers l'achèvement universel d'un premier cycle de l'enseignement secondaire de qualité, d'au moins trois années d'études. Ce seuil dans la perspective d'une éducation de base obligatoire de 9 années, et réduire les disparités entre genre et conditions socioéconomiques ;
- ☑ Promouvoir une offre de formation technique et professionnelle de coûts abordables basée sur un dispositif d'orientation scolaire et professionnelle efficace ;

- ☑ Développer un enseignement supérieur et une recherche scientifique aux coûts maîtrisables et qui seront capables d'accompagner l'évolution des connaissances.

2.1. Taux Brut et Taux Net de Scolarisation (Niveau Primaire)²

Selon les résultats de l'EPCV 2019-2020, le **Taux Brut de Scolarisation (TBS)** au primaire a atteint 81,1% en 2019 au niveau national contre 76,8% en 2014. Selon le milieu de résidence, en 2019, le **TBS** est respectivement de 94,6% et 68,2% en urbain et rural. Comparé à son niveau de 2014, le **TBS** a enregistré une amélioration quel que soit le milieu de résidence. Selon le genre, le **Taux Brut de Scolarisation** au primaire, en 2019, est de 84,5% pour les filles et 77,7% pour les garçons. Cette situation reflète les politiques et programmes en faveur de la scolarisation et le maintien plus assuré des filles en milieu scolaire.

Graphique 2 : Taux bruts de scolarisation au fondamental en 2008 et 2014 (en %)



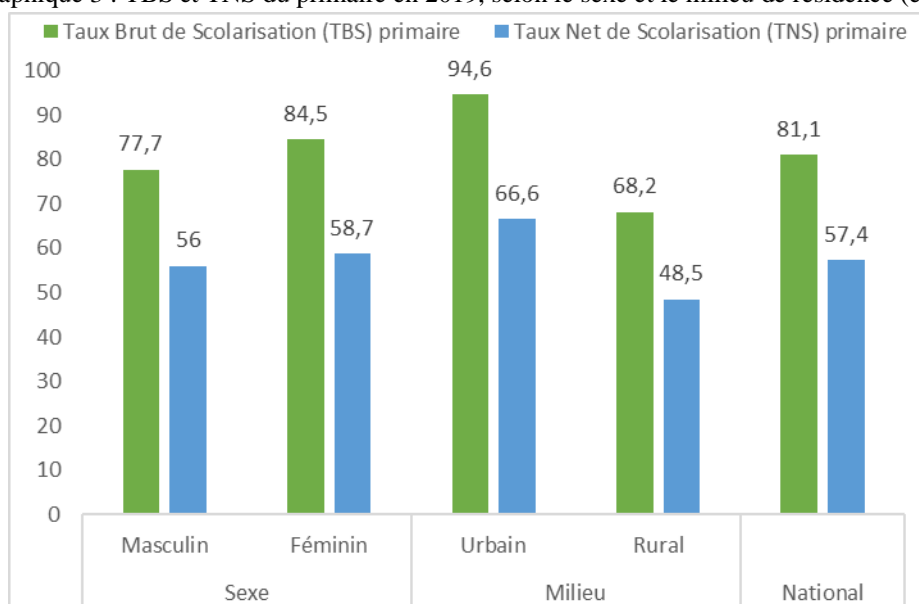
Les résultats par wilaya font ressortir d'importantes disparités : les taux les plus élevés sont observés en Inchiri (105,7%) et Dakhlett Nouadhibou (101,4%) et les plus faibles au Hodh Gharby (50,7%), au Hodh Charghy (56,2%), en Assaba (66,7%), et au Guidimagha (77%)

Le **Taux Net de Scolarisation** au primaire a atteint 57,4% en 2019, soit 2,5 de + par rapport à son niveau de 2014 (54,9%). Les disparités constatées sur le **TBS** du primaire entre le sexe, le milieu de résidence et les wilayas le sont aussi sur le **TNS** du primaire.

L'analyse, selon les niveaux de vie des ménages, montre des disparités sur l'accès à l'éducation des enfants. En effet, le **TBS** au primaire est de 83,2% pour les non pauvres et 76% pour les pauvres. Une tendance similaire est observée suivant les quintiles des dépenses. Le **TBS** au primaire est de 91,2%, 85,4% et 73% respectivement pour le cinquième, quatrième et premier quintile. Cette disparité est aussi observée suivant le **TNS** au primaire (annexe 1).

² Taux brut de scolarisation = Nombre d'enfants inscrits au primaire / Nombre d'enfants âgés de 6 à 11 ans ; Taux net de Scolarisation = Nombre d'enfants de 6-11 ans inscrits au primaire / Nombre d'enfants âgés de 6 à 11 ans

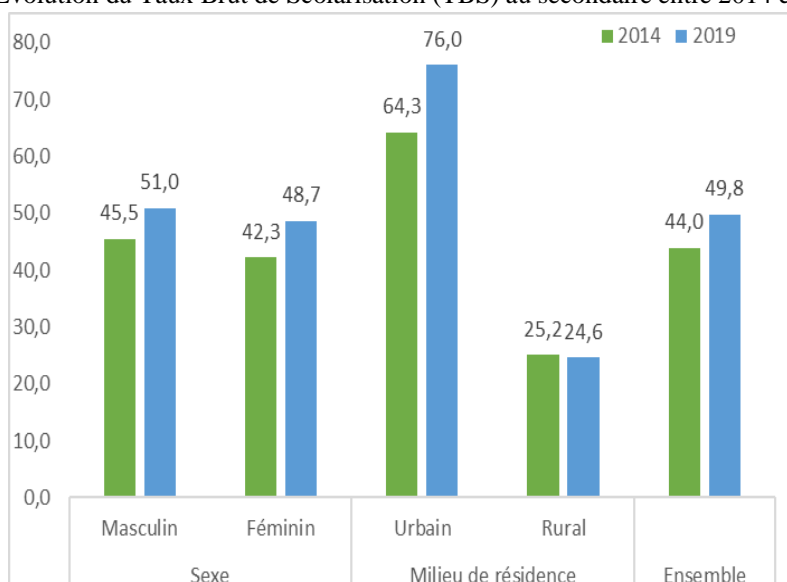
Graphique 3 : TBS et TNS du primaire en 2019, selon le sexe et le milieu de résidence (en %)



2.2. Taux Brut et Taux Net de Scolarisation (au niveau du secondaire)³

Les défis de l'enseignement restent préoccupants pour le secondaire avec d'importants abandons chez les jeunes filles. Ainsi le **Taux Brut de Scolarisation** est de 49,8%, soit une hausse de 5,8 points de pourcentage par rapport à 2014 (44,0%). Et plus prononcée en milieu urbain où le **TBS** est plus élevé, 76% en 2019 contre 24,6% pour le rural. En comparaison avec 2014, le **TBS** a augmenté de 11,7 points de pourcentage pour l'urbain et un recul de 0,6 points de pourcentage en milieu rural. La fréquentation des filles, au secondaire, est moins élevée que celle des garçons. En 2019, le **TBS** est de 51% (garçons) et 48,7% (filles), et entre 2014 et 2019 il passe à 6,4 points pour les filles et à 5,5 points pour les garçons.

Graphique 4 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) au secondaire entre 2014 et 2019 (en %)



³ Le Taux Brut de Scolarisation (au niveau secondaire) s'obtient en divisant le nombre d'enfants inscrits au secondaire par le nombre total des enfants âgés de 12 à 17 ans alors que le Taux Net de Scolarisation (au niveau secondaire) s'obtient en divisant le nombre d'enfants de 12 à 17 ans inscrits au secondaire par le nombre total des enfants âgés de 12 à 17 ans

L'analyse des résultats de l'*EPCV 2019-2020* montre que les disparités entre les wilayas sont davantage observées sur la scolarisation au secondaire que le primaire. En effet le **TBS** au secondaire est plus élevé dans les wilayas de Nouakchott (77,4%), de l'Adrar (70,1%), du Tiris-Zemmour (65,9%) et de Dakhlett Nouadhibou (64,5%). Alors qu'il est plus faible au Hodh Charghy (19,5%), au Guidimagha (27,1%), en Assaba (33,5%) et au Gorgol (34,8%).

Par ailleurs, le **Taux Net de Scolarisation (TNS)** dans le secondaire se situe à 35,7% en 2019 (36,8% pour les garçons et 34,7% pour les filles). Malgré une amélioration du **TNS** au secondaire (29,8% en 2014 et 35,7%), le secondaire reste un défi majeur, notamment en milieu rural. Et les disparités observées, selon le milieu, dans le **TBS** sont aussi valables dans le **TNS** au secondaire. Le **TNS** au secondaire est de 51,9% en milieu urbain et 20,2% en rural.

On constate des disparités, selon les wilayas, du **TNS** au secondaire. Elles sont plus élevées en Adrar (55%), à Nouakchott (51,8%), au Tiris-Zemmour (47%) et à Dakhlett Nouadhibou (44,4%) et moins au Hodh Charghy (16,8%), au Guidimagha (20,5%) et au Gorgol (25,7%).

Tableau 3 : TBS et TNS du secondaire en 2019, selon le sexe, milieu et wilaya (en %)

	Taux Brut de Scolarisation (TBS) secondaire	Taux Net de Scolarisation (TNS) secondaire
Sexe		
Masculin	51,0	36,8
Féminin	48,7	34,7
Wilaya		
Hodh Charghy	19,5	16,8
Hodh Gharby	40,8	31,6
Assaba	33,5	27,0
Gorgol	34,8	25,7
Brakna	44,6	34,6
Trarza	61,9	42,5
Adrar	70,1	55,0
Dakhlett Nouadhibou	64,5	44,4
Tagant	39,0	28,3
Guidimagha	27,1	20,5
Tiris-Zemmour	65,9	47,0
Inchiri	59,7	35,5
Nouakchott	77,4	51,8
Milieu de résidence		
Urbain	76,0	51,9
Rural	24,6	20,2
Total	49,8	35,7

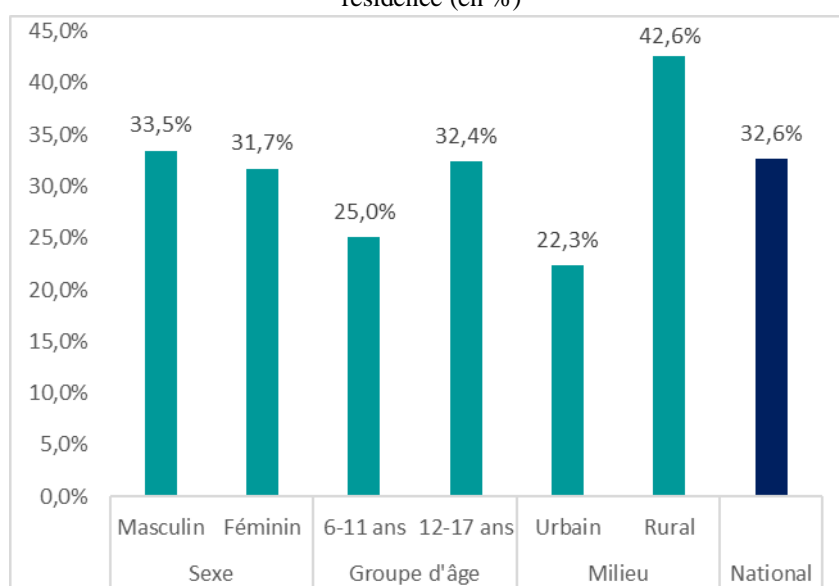
2.3. Situation actuelle à l'école

2.3.1. Fréquentation scolaire

L'enseignement fondamental est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de 6 (six) à 14 (quatorze) ans révolus. Cependant, les résultats de L'*EPCV 2019-2020* indiquent qu'environ un enfant sur trois (32,6%) entre 7-19 ans ne fréquente pas l'école, surtout milieu

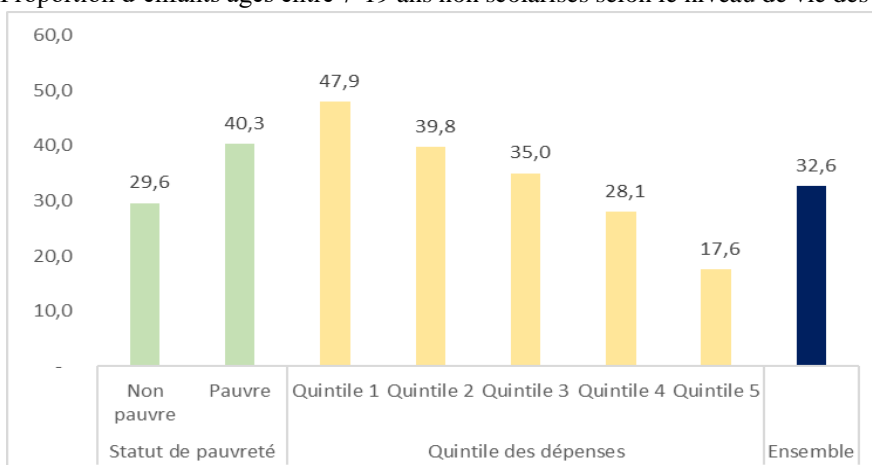
rural, 42,6% contre 22,3% des enfants du milieu urbain du même groupe d'âge. Côté genre, du même âge, la proportion est plus importante chez les garçons que les filles, respectivement 33,5% et 31,7%. Cela dit, 25% des enfants entre 6-11 ans et 32,4% entre 12-17 ans ne fréquentaient pas l'école au moment de la collecte des données. Les efforts dans la rétention des élèves à l'école devraient se concentrer dans les wilayas où plus d'un enfant sur trois âgés de 7-19 ans ne fréquente pas l'école : Hodh Charghy (56,6%), Hodh Gharby (52,1%), Assaba (42,9%) et Trarza (33,8%). Par contre la non fréquentation est plus faible en Adrar (15,2%), au Guidimakha (18,2%), à Dakhlett Nouadhibou (20,4%) et au Brakna (20,6%).

Graphique 5 : Proportion d'enfants âgés entre 7-19 ans non scolarisés selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence (en %)



D'importantes disparités sont notées sur la non fréquentation scolaire selon le niveau de vie des ménages. Au regard du statut, 40,3% des 7-19 ans, des ménages pauvres ne fréquentent pas un établissement scolaire contre 29,6% des non pauvres. Disparité est plus accentuée en analysant les quintiles de dépenses. 47,9% des enfants des ménages les plus pauvres (premier quintile) ne fréquentent pas l'école contre 17,6% des plus riches (cinquième quintile).

Graphique 6 : Proportion d'enfants âgés entre 7-19 ans non scolarisés selon le niveau de vie des ménages (en %)

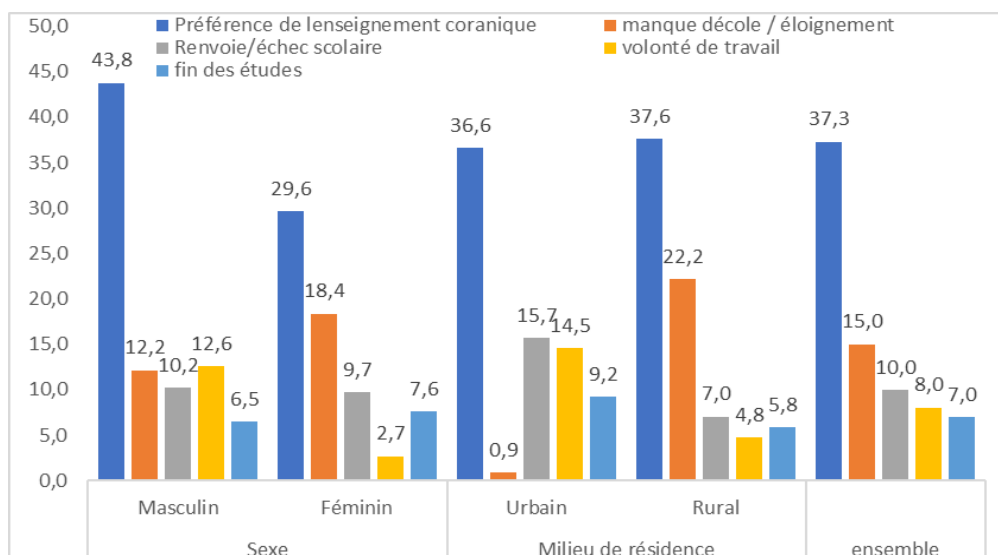


La non fréquentation de l'école par les enfants en âge de scolarisation (âgés de 7-19 ans) s'explique principalement par la préférence de l'enseignement coranique/mahadra, selon 37,3% des répondants. Cette préférence de l'enseignement coranique/mahadra a été évoquée pour 43,8% des garçons et 29,6% des filles.

Le manque d'établissements ou l'éloignement est évoqué par 15% des parents ruraux comme raison de la non fréquentation scolaire par leurs enfants. Soit 22,2% des ruraux contre 0,9% des urbains. Pour 10% des enfants âgés de 7-19 ans, le renvoi/échec scolaire est la raison de la non fréquentation de l'école (15,7% des enfants du milieu urbain et 7% de ceux du milieu rural). Le motif de renvoi/échec scolaire est exprimé par 10,2 des garçons et 9,7 filles.

La volonté de travailler au lieu de poursuivre son cursus scolaire a été exprimée par 8% des enfants non scolarisés, et spécifiquement, d'une part, par 12,6% des garçons et 2,7% des filles et, d'autre part, par 14,5 des enfants du milieu urbain et 4,8% du milieu rural.

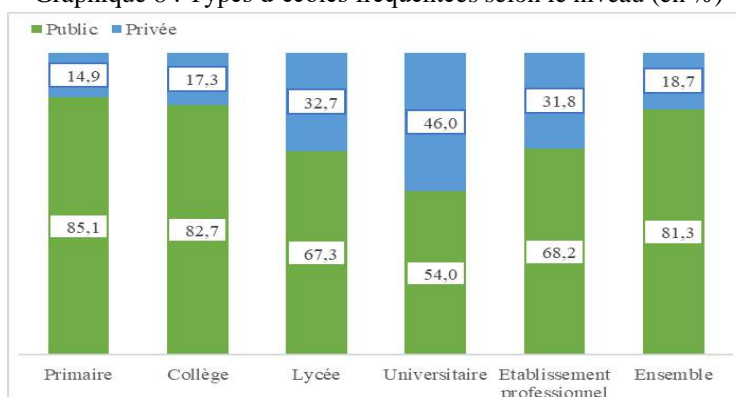
Graphique 7 : Cinq principales raisons qui justifient la non fréquentation scolaire des enfants (en %)



2.3.2. Type d'école fréquentée et sources de financement des études

L'école publique représente l'établissement d'enseignement le plus fréquenté par les élèves. En effet, 81,3% des élèves inscrits durant l'année scolaire 2019-2020 l'ont été dans une école publique, alors que ceux inscrits dans des établissements privés représentent 18,7%. La fréquentation des écoles publiques diminue sensiblement avec le niveau d'études. À ce titre, 85,1% et 82,7% des élèves du primaire et du collège, respectivement, fréquentent une école publique. Ce ratio est de 67,3% et 54% respectivement pour les lycéens et les étudiants.

Graphique 8 : Types d'écoles fréquentées selon le niveau (en %)



L'examen des principales sources de financement des études, montre l'effort que fournissent les familles pour subvenir aux dépenses d'éducation de leurs progénitures. Pour 87,2% des élèves, le financement de leurs études est assuré par la famille et pour 10,4% par l'Etat.

La prise en charge des dépenses d'éducation est principalement liée au type d'école fréquentée. Ainsi 96,4% des dépenses scolarisés des enfants inscrits dans des établissements privés sont assurées par la famille contre 85,1% des enfants inscrits dans des écoles publiques où selon 12,8% l'Etat représente la principale source de financement (distribution de fournitures, livres, bourses, cantines scolaires, etc.).

Les financements des études des enfants sont supportés par l'Etat selon 18,3% des ménages contre 8% des ménages non pauvres. À ce titre, 20,7% et 12,8% des dépenses d'éducation des enfants du premier et deuxième quintile sont assurées par l'Etat, contre seulement 4,2% des ménages du dernier quintile.

2.3.3. Satisfaction de l'école

Selon les résultats de l'**EPCV 2019-2020**, le taux de satisfaction des élèves du primaire (par rapport à l'attitude, la disponibilité de l'enseignant, la qualité de l'enseignement, la qualité des infrastructures scolaires, etc.) est de 73,9% (75,1% des garçons et 72,6% des filles). Cette satisfaction des élèves du primaire est plus exprimée par les urbains (84%) que les ruraux (64,3%). L'analyse selon les wilayas indique que la satisfaction des élèves du primaire est plus déclarée par les élèves des wilayas du Tiris-Zemmour (95,1%), du Tagant (91,5%) et Nouakchott (89,6%). Elle est moins prononcée par ceux des wilayas du Trarza (44,4%), du Hodh Charghy (50,3%) et de l'Adrar (60,9%).

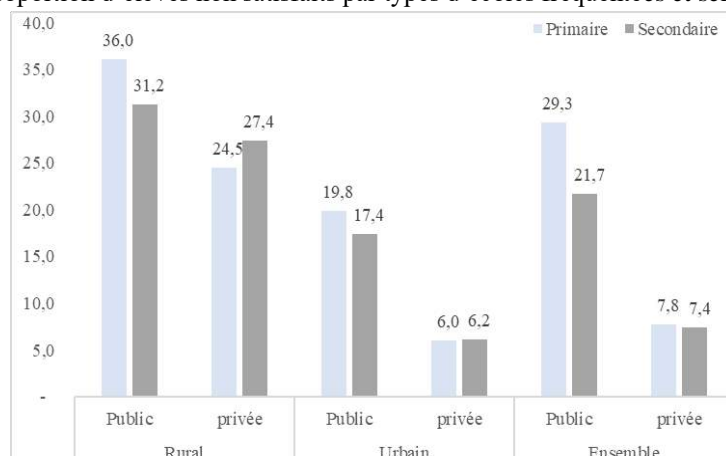
La satisfaction des conditions d'apprentissage est exprimée par 81,4% des élèves du secondaire (81,9% des garçons et 80,8% des filles). Selon le milieu, les élèves de niveau secondaire de l'urbain ont davantage exprimé leur satisfaction vis-à-vis de l'école que ceux du rural, respectivement 85,6% et 69%. Les taux de satisfaction des élèves du secondaire ont atteint leurs niveaux maximums dans les wilayas du Tiris-Zemmour (93,5%), de Nouakchott (92,9%) et de l'Assaba (92,3%). Par contre, ils sont plus faibles dans les wilayas d'Adrar (51,4%), du Trarza (57%), du Hodh Charghy (63,6%) et du Gorgol (64,1%).

Tableau 4 : Taux de satisfaction selon le niveau scolaire (en %)

	Primaire	Secondaire
Ensemble	73,9	81,4
<i>Sexe</i>		
Masculin	75,1	81,9
Féminin	72,6	80,8
<i>Wilaya</i>		
Hodh Charghy	50,3	63,6
Hodh Gharby	69,3	83,3
Assaba	85,3	92,3
Gorgol	67,2	64,1
Brakna	74,5	81,0
Trarza	44,4	57,0
Adrar	60,9	51,4
Dakhlett Nouadhibou	73,6	74,2
Tagant	91,5	84,5
Guidimakha	75,6	81,0
Tirs-Zemmour	95,1	93,5
Inchiri	87,0	74,4
Nouakchott	89,6	92,9
<i>Milieu</i>		
Urbain	84,0	85,6
Rural	64,3	69,0

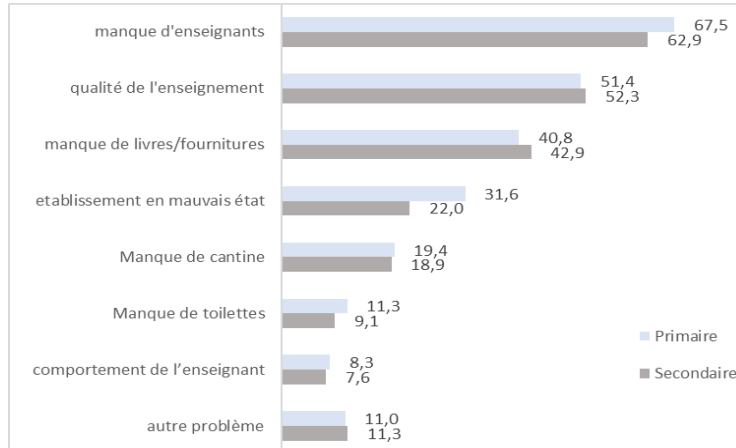
La satisfaction de l'école est un facteur important pour l'éducation et un élément fondamental d'explication de la déperdition scolaire en milieu rural. Quel que soit le niveau, la non satisfaction des élèves vient de ceux fréquentant des établissements publics. À ce titre, 29,3% et 21,7% des élèves d'écoles publiques des niveaux primaire et secondaire, respectivement, ne sont pas satisfaits des conditions d'apprentissage contre, respectivement, 7,8% et 7,4% des élèves des établissements privés. D'où les efforts à fournir sur l'amélioration de la qualité et des conditions d'enseignement dans les établissements publics. Le sentiment d'insatisfaction est plus observé chez les élèves ruraux, quel que soit le niveau et le type d'école fréquenté : 36% du primaire et 31,2% du secondaire des écoles publiques rurales sont non satisfaits de leurs conditions d'apprentissage contre 19,8% et 17,4% du primaire et secondaire des écoles publiques du milieu urbain. Cette disparité est aussi observée pour les écoliers du privé. Cette disparité est aussi observée pour les écoliers du privé.

Graphique 9 : Proportion d'élèves non satisfaits par types d'écoles fréquentées et selon le niveau (en %)



Le manque d'enseignants est la raison de non satisfaction pour 67,5% des élèves du primaire et 62,9% du secondaire avec 76,1% pour les écoles rurales et 47,6% urbaines. Puis arrive la qualité de l'enseignement. Ainsi 51,4% l'évoquent au primaire et 52,3% au secondaire. Ces raisons représentent deux défis majeurs à l'éducation nationale à cause de la baisse du niveau des élèves, la déperdition scolaire, taux de réussites aux examens et concours, etc.

Graphique 10: Raisons de non satisfaction des conditions d'enseignements selon le niveau (en %)



2.4. Taux d'alphabétisation

Le taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus, mesurant leur capacité à lire et à écrire dans une langue, est passé de 69% en 2014 à 72,3% en 2019. Le taux est plus élevé chez les hommes (78,2%) que les femmes (67,4%). Il décroît avec l'âge, et plus chez les jeunes que les adultes. Il atteint 83,8% (15-19 ans), 78,9% (20-29 ans) et s'établit à 60,5% (50-59) et 52,3% (60 ans et plus).

L'analyse du taux d'alphabétisation montre de fortes disparités selon les milieux de résidence. Il est de 83,1% pour les plus de 15 ans résidant en milieu urbain et 59,3% pour les ruraux avec des disparités suivant les wilayas : les plus élevés au Tiris-Zemmour (92%), en Inchiri (91,1%), en Adrar (90,7%) et plus faibles au Guidimagha (30,3%), Gorgol (53%) et Brakna (57,3%). Pour les personnes âgées de 10 ans et plus, le taux d'alphabétisation est de 74,3% en 2019 contre 71,4% en 2014, soit une amélioration de 2,9 points.

Tableau 5 : Taux d'alphabétisation (en %)

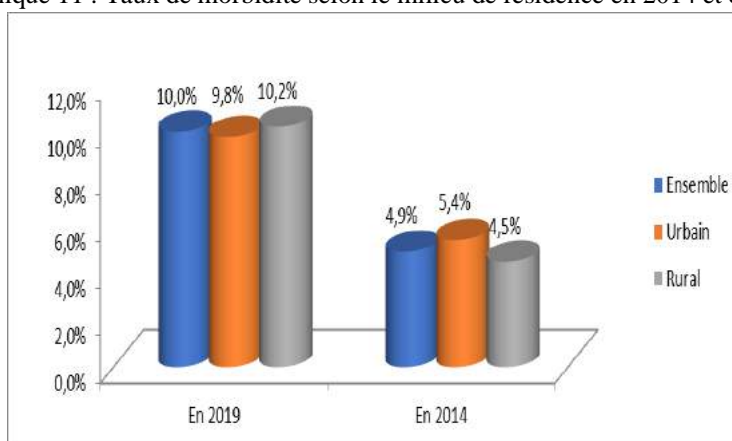
	Taux d'alphabétisation (15 ans et plus)	Taux d'alphabétisation (10 ans et plus)
Ensemble	72,3	74,3
Sexe		
Homme	78,2	79,3
Femme	67,4	69,8
Wilaya		
Hodh Charghy	70,5	73,2
Hodh Gharby	72,5	74,6
Assaba	66,0	68,9
Gorgol	53,0	57,1
Brakna	57,3	62,4
Trarza	84,9	87,4
Adrar	90,7	92,4
Dakhlett Nouadhibou	88,7	89,6
Tagant	62,5	65,1
Guidimagha	30,3	36,0
Tiris-Zemmour	92,0	92,6
Inchiri	91,1	91,0
Nouakchott	85,5	86,1
Milieu		
Urbain	83,1	84,4
Rural	59,3	63,0

3. Santé

3.1. Morbidité

Le ratio de morbidité, de 10,0%, renseigne sur la proportion des personnes ayant été malades au cours des deux semaines précédant l'enquête. Il est de 9,8% en milieu urbain contre 10,2% en milieu rural.

Graphique 11 : Taux de morbidité selon le milieu de résidence en 2014 et en 2019



Comparé aux résultats de l'*EPCV 2014*, qui affichaient un taux de morbidité de 4,5% en milieu rural et 5,4% en milieu urbain, l'on constate une dégradation de l'état de santé des populations. Toutefois, ce taux cache des disparités entre les sexes, les wilayas et les groupes d'âge. En effet, par rapport au sexe, la morbidité est plus élevée chez les femmes (11,4%) que

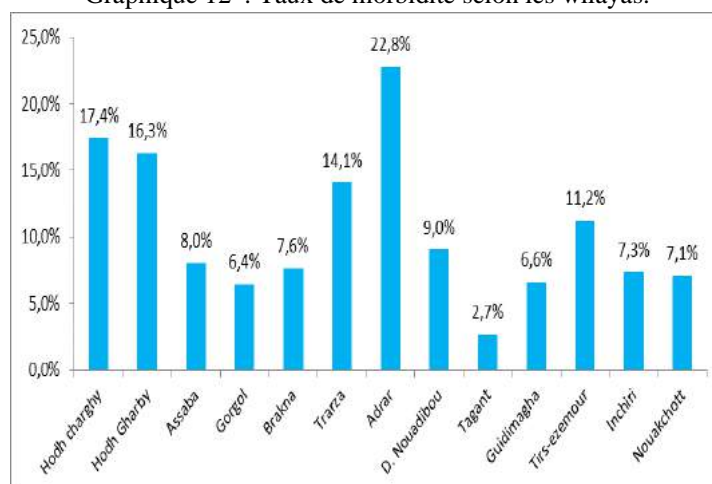
chez les hommes (8,6%). Selon l'âge, les résultats montrent que le taux de morbidité décroît entre les groupes d'âge 0-4 ans et 10-14 ans et il croît avec l'âge à partir de 15 ans.

Tableau 6 : Taux de morbidité selon le sexe et groupe d'âge

Sexe	Taux de morbidité
Masculin	8,6%
Féminin	11,4%
Groupe d'âge	
0-4	9,8%
5-9	6,2%
10-14	5,4%
15-29	7,5%
30-49	13,2%
50-64	18,8%
64 et +	24,9%
Ensemble	10,0%

L'analyse par wilaya montre que le taux de morbidité est plus élevé dans les wilayas de l'Adrar, les deux Hodhs, le Trarza, et le Tiris-Zemmour où le taux est supérieur à la moyenne nationale. En 2014, ce taux était plus élevé dans les wilayas du Hodh Chargui, de l'Assaba, du Gorgol et de Nouakchott.

Graphique 12 : Taux de morbidité selon les wilayas.



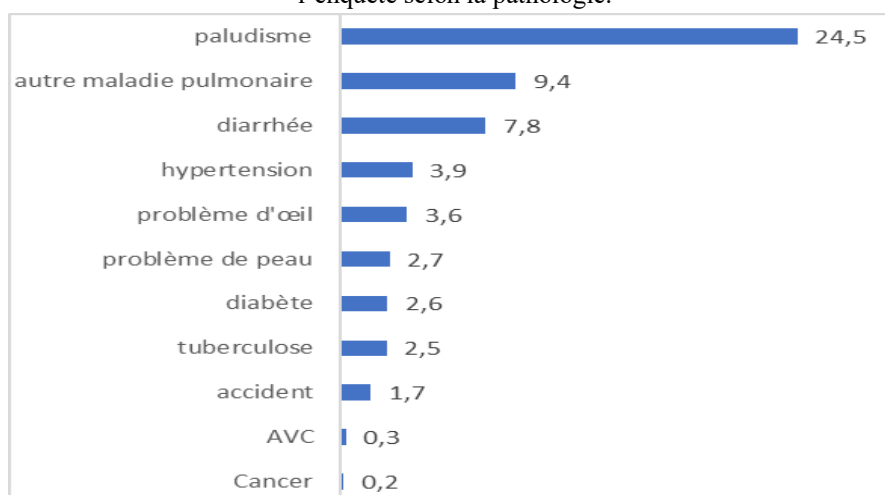
L'analyse selon le groupe socioéconomique du chef de ménage indique que le taux de morbidité est plus élevé chez les chefs de ménage inactifs, suivis des indépendants non agricoles et des chômeurs.

Tableau 7 : Taux de morbidité selon le groupe socioéconomique

Groupe socioéconomique du CM	Taux de morbidité
Salarié du secteur public	9,4%
Salarié du secteur privé	8,5%
Indépendant agricole	8,8%
Indépendant non agricole	10,2%
Aides familiaux et autres occupés	9,4%
Chômeurs	10,0%
Inactifs	11,8%

Concernant les pathologies les plus fréquentes au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête, le paludisme s'affiche comme la première cause de morbidité. En effet, 24,5% de la population (soit 26,2% des hommes et 23,2% des femmes) en ont souffert. En deuxième et troisième positions arrivent les maladies pulmonaires et la diarrhée, respectivement 9,4% et 7,8% de la population.

Graphique 13 : Proportion de la population ayant été malade au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête selon la pathologie.



3.2. Service consulté en cas de maladie

D'une façon générale, tous les services de santé qui offrent les soins, sont fréquentés par les malades. Les proportions sont plus élevées pour les centres et postes de santé, suivis des hôpitaux et des cliniques ou cabinets de soins. L'analyse selon le milieu de résidence indique une nette différence entre l'urbain et le rural. En milieu urbain, ce sont surtout les centres hospitaliers, les cliniques ou cabinets de soins, les hôpitaux régionaux qui sont les plus consultés par la population en cas de maladie.

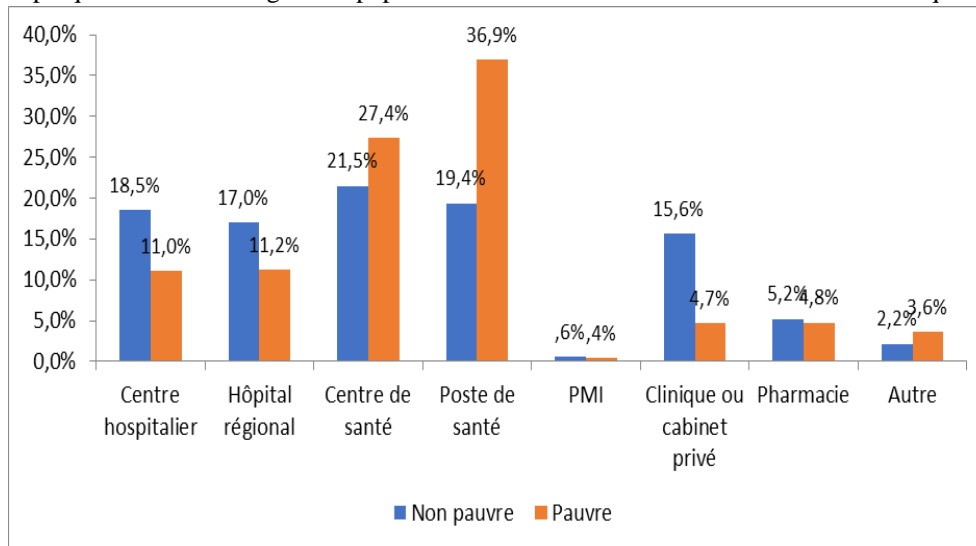
Par contre, en milieu rural, se sont surtout les postes de santé et les centres de santé qui constituent les principaux services de consultations. On note que les pharmacies sont également sollicitées en cas de maladie, surtout en milieu urbain (8,3%).

Tableau 8 : Pourcentage de la population selon le service de santé et milieu de résidence

Services	Urbain	Rural	Ensemble
Centre hospitalier	26,1%	8,0%	17,2%
Hôpital régional	18,4%	13,6%	16,0%
Centre de santé	17,9%	27,3%	22,5%
Poste de santé	4,5%	40,8%	22,4%
PMI	,8%	,3%	,5%
Clinique ou cabinet privé	21,4%	5,8%	13,7%
Pharmacie	8,3%	1,9%	5,1%
Autre	2,5%	2,3%	2,4%

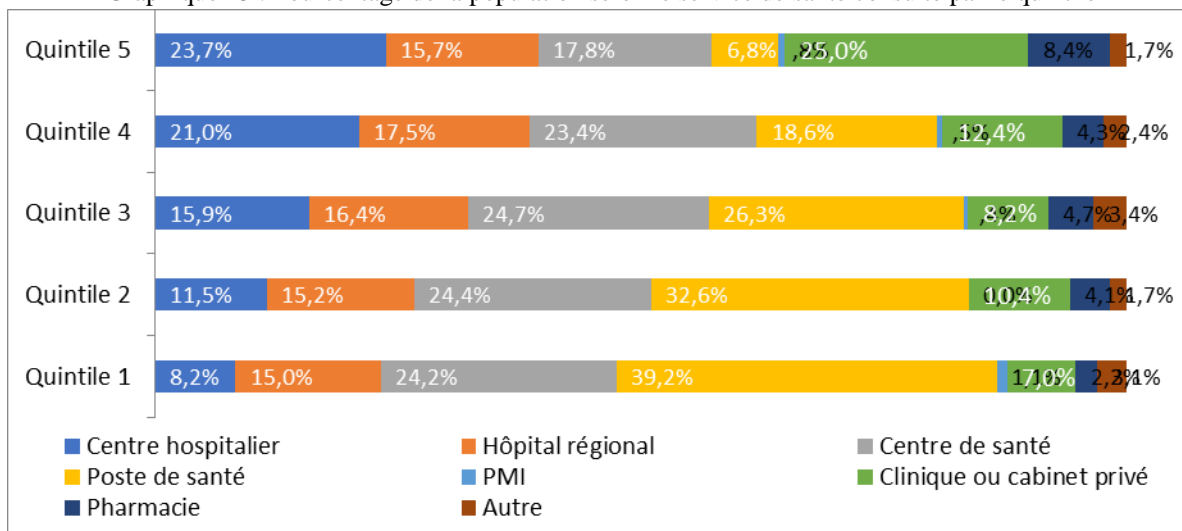
La comparaison des résultats, entre 2014 et 2019-2020, montre une diminution des proportions de personnes qui vont vers l'hôpital régional (18,4% en 2014 contre 16,0% en 2019-2020) ou centres hospitaliers (23,8% en 2014 contre 17,2% en 2019-2020). Du point de vue du statut de pauvreté, les résultats indiquent que les pourcentages de ceux qui se consultent dans les centres hospitaliers, les hôpitaux régionaux et les cliniques ou cabinets privés sont plus élevés chez les non pauvres. Alors que les pauvres se dirigent vers les centres de santé et les postes de santé.

Graphique 14 : Pourcentage de la population selon le service de santé consulté selon le quintile



On note également que la proportion de personnes qui consultent le poste de santé décroît par rapport au niveau de vie (39,2% pour le premier quintile et seulement 6,8% pour le cinquième quintile). De même les structures de santé privées sont faiblement utilisées par les plus pauvres (4,7% pour le premier quintile contre 15,6% pour le cinquième quintile).

Graphique 15 : Pourcentage de la population selon le service de santé consulté par le quintile



Les services consultés, en cas de maladies, varient selon les wilayas comme l'indique le tableau ci-dessous. Pour les centres hospitaliers le pourcentage est plus élevé à Dakhlet Nouadhibou et à Nouakchott. S'agissant des postes de santé, c'est surtout au Guidimakha que le pourcentage est le plus élevé (dépassant 50%).

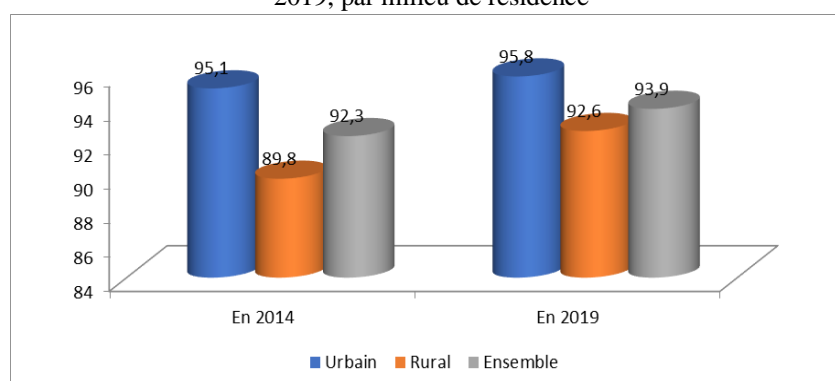
Tableau 9 : Pourcentage de la population selon le service de santé consulté par la wilaya

wilaya	Centre hospitalier	Hôpital régional	Centre de santé	Poste de santé	PMI	Clinique ou cabinet privé	Pharmacie	Autre
Hodh Charghy	1,3%	15,7%	36,6%	34,6%	0,0%	5,0%	2,8%	4,0%
Hodh Gharby	13,6%	9,9%	23,9%	39,0%	0,0%	7,3%	3,9%	2,4%
Assaba	14,8%	9,7%	27,3%	24,6%	0,0%	21,3%	,6%	1,7%
Gorgol	16,9%	21,3%	27,3%	20,0%	0,0%	4,6%	9,2%	,6%
Brakna	22,3%	13,7%	21,8%	26,0%	,1%	10,3%	2,3%	3,4%
Trarza	10,3%	38,7%	17,5%	14,8%	,2%	13,8%	3,5%	1,3%
Adrar	25,6%	15,5%	10,8%	35,9%	0,0%	5,8%	3,7%	2,9%
Dakhlett Nouadhibou	44,5%	9,1%	13,9%	0,0%	4,8%	10,5%	17,2%	0,0%
Tagant	8,0%	33,4%	30,6%	28,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Guidimakha	11,8%	5,8%	22,9%	52,3%	,3%	1,4%	1,3%	4,2%
Tiris-Zemmour	21,9%	34,7%	18,7%	2,6%	1,9%	14,3%	6,0%	,0%
Inchiri	20,8%	45,6%	15,1%	0,0%	0,0%	17,5%	1,1%	0,0%
Nouakchott	31,7%	8,2%	13,4%	1,8%	1,5%	31,0%	10,1%	2,3%

3.3. Les consultations prénatales

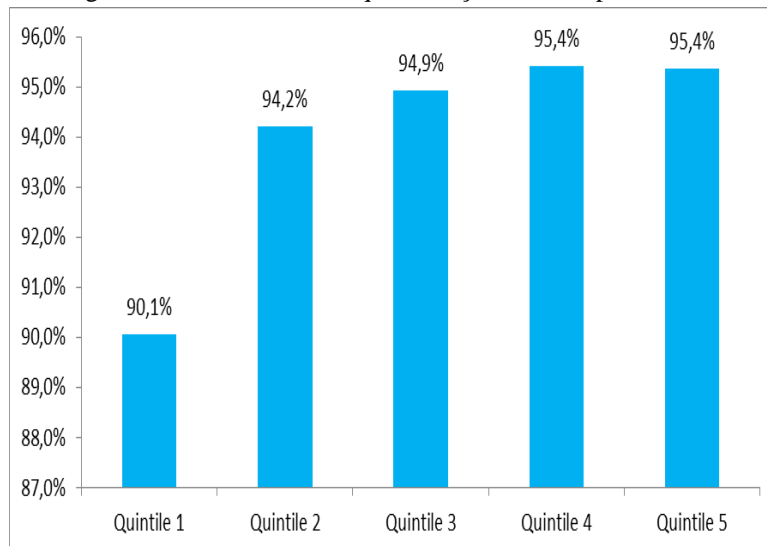
Les soins prénatals constituent une plateforme pour fournir d'importantes prestations de santé : dépistage, diagnostique et prévention. Il est aussi établi que, grâce à la mise en œuvre en temps utile de pratiques appropriées, les soins prénatals peuvent sauver des vies. Et offrir l'opportunité de communiquer avec les femmes enceintes, les familles, et de les soutenir à un moment critique. L'utilisation des services de santé, au suivi de la grossesse, est le meilleur moyen pour assurer aux femmes enceintes une maternité à moindre risque. Les résultats indiquent que le pourcentage de femmes de 13-49 ans ayant eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête et bénéficié des soins prénatals est de 93,9% (95,8% en milieu urbain et 92,6% au rural). La comparaison des résultats avec ceux de l'*EPCV-2014* indique une amélioration, de 92,3% en 2014 à 93,9% en 2019 (soit 1,6 points). L'augmentation est plus perceptible en zone rurale (2,8 points) qu'en zone urbaine (0,7 points).

Graphique 16 : Comparaison du pourcentage de femmes de 13 à 49 ayant reçu des soins prénatals en 2014 et 2019, par milieu de résidence



Par rapport au niveau de pauvreté, les taux de **CPN** sont de 95,6% pour les non pauvres et 90,4% pour les pauvres. On note que le taux de consultation prénatale croît avec les quintiles de dépenses, passant de 90,1% pour le premier quintile à 95,4% pour le cinquième quintile.

Graphique 17 : Pourcentage de femmes de 13 à 49 qui ont reçu des soins prénatals en 2019 selon les quintiles



Le taux de consultation prénatale montre des disparités entre les wilayas. En effet, du point de vue de la répartition géographique, le pourcentage de femmes de 13-49 ans ayant eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête et qui ont bénéficié des soins prénatals est au-dessus de 91% sauf dans les deux Hodhs, et il atteint 100% dans les wilayas du Trarza et du Tiris-Zemmour.

Tableau 10 : Taux de consultation prénatale selon les wilayas

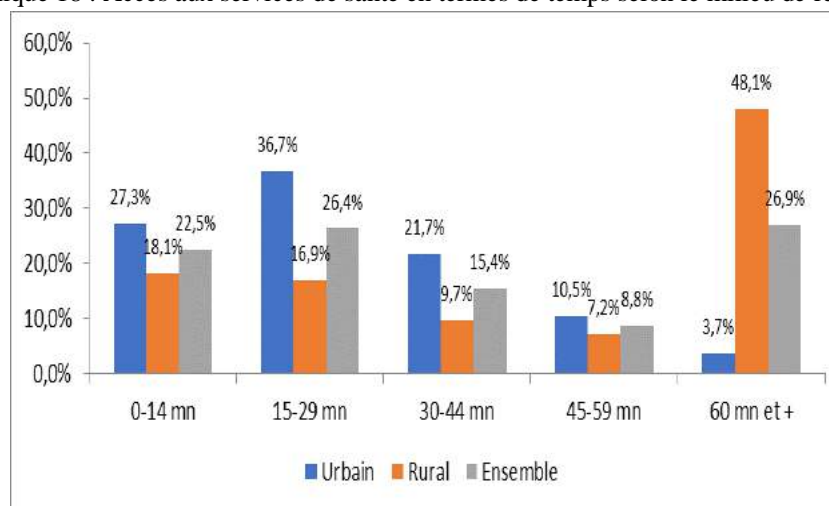
Wilaya	Taux de CPN
Hodh Charghi	88,3%
Hodh Gharbi	89,6%
Assaba	94,2%
Gorgol	95,7%
Brakna	96,6%
Trarza	100,0%
Adrar	93,0%
Dakhlett Nouadhibou	98,7%
Tagant	92,9%
Guidimagha	91,3%
Tiris-Zemmour	100,0%
Inchiri	92,1%
Nouakchott	96,1%

3.4. Accessibilité aux services de santé (taux de couverture)

L'accessibilité est une des sous-dimensions de la performance du système de santé. Elle comprend une composante physique et de qualité des services. Dans ce rapport, seule la composante physique est analysée. L'accessibilité physique aux soins est définie par le temps mis entre le centre de santé et la résidence. Il existe des normes définies par l'**Organisation Mondiale de la Santé** (OMS) préconisant de 30 minutes pour un rayon de 5 km.

Les résultats montrent que 48,9% des membres des ménages accèdent à une structure de santé en 30 minutes maximums. On observe, selon la résidence, des disparités considérables entre les milieux urbain et rural. En milieu urbain, 64% des ménages accèdent à une structure de santé dans les 30 minutes contre 35,1% en milieu rural. Ainsi, en milieu rural il existe encore 48,1% des membres des ménages à plus de 60 minutes d'une structure sanitaire.

Graphique 18 : Accès aux services de santé en termes de temps selon le milieu de résidence



La proportion des personnes, à moins de 30 minutes d'une structure sanitaire, indique que celle-ci est plus élevée en Inchiri (69,2%), suivie de Dakhlett Nouadhibou (68,9% et du Tiris-Zemmour (64,6%). Elle est plus faible en Assaba (24,6%) et au Tagant (26,4%). Par ailleurs plus de la moitié des membres des ménages du Tagant (56,3%), du Hodh Chargui (52,8%) et de l'Assaba (52,5%), accèdent à une structure sanitaire à plus de 60 minutes.

Tableau 11 : Proportion des personnes à moins de 30 minutes d'une structure sanitaire

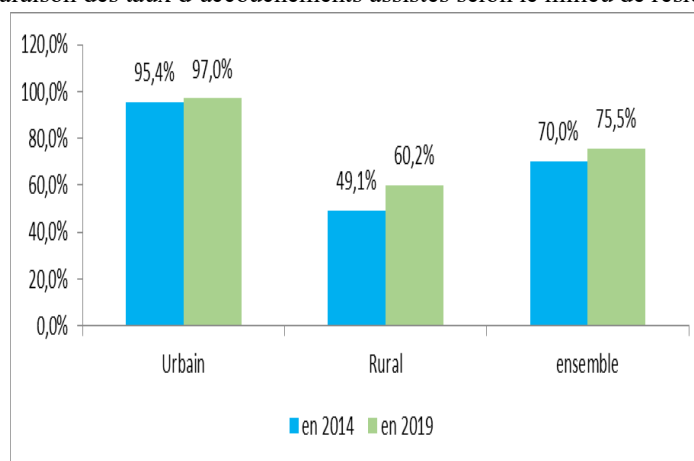
Wilaya	Moins de 30mn	30-59 mn	60 mn et +
Hodh Chargui	32,3	14,9	52,8
Hodh Gharby	44,0	16,1	39,8
Assaba	24,6	22,9	52,5
Gorgol	49,2	20,7	30,1
Brakna	49,4	25,7	24,9
Trarza	53,5	22,0	24,5
Adrar	64,5	22,4	13,1
Dakhlett Nouadhibou	68,9	19,9	11,2
Tagant	26,4	17,4	56,3
Guidimakha	56,9	17,2	26,0
Tiris-Zemmour	64,6	34,3	1,1
Inchiri	69,2	23,4	7,4
Nouakchott	60,1	34,7	5,2

3.5. Accouchements assistés

La généralisation des accouchements en structures sanitaires est considérée comme une étape indispensable vers la *Maternité à moindre risque* qui réduirait la mortalité maternelle à travers une prise en charge rapide des complications. En Mauritanie, il existe une

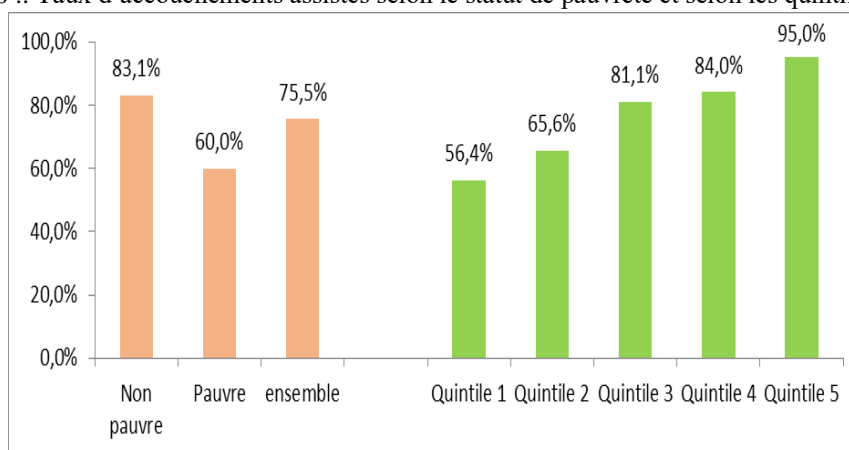
inadéquation entre les taux de consultation prénatale et les accouchements assistés. Les résultats montrent que plus de 9 femmes enceintes sur dix (93,9%) ont suivi les consultations prénatales. Mais seules 75,5% d'entre elles ont été assistées par un personnel sanitaire qualifié (médecin, sage-femme, etc.).

Graphique 19 :: Comparaison des taux d'accouchements assistés selon le milieu de résidence entre 2014 et 2019



Les résultats montrent que le taux d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié varie selon le statut de pauvreté : 83,1M chez les non pauvres contre 60% chez les pauvres. De même, il croit avec les quintiles de dépenses, passant de 56,4% pour le premier quintile à 95,0% pour le cinquième quintile.

Graphique 20 :: Taux d'accouchements assistés selon le statut de pauvreté et selon les quintiles de dépenses



Si le pourcentage d'accouchements assistés par un personnel qualifié s'est amélioré, passant de 70% en 2014 à 75,5% en 2019, du point de vue répartition géographique, les résultats montrent qu'il existe des disparités entre les wilayas. En effet, dans six wilayas le pourcentage des accouchements assistés par un personnel de santé qualifié est assez faible et est inférieur à la moyenne nationale. Il s'agit du Tagant (64,2%), du Hodh Gharbi (63,2%), de l'Assaba (63,0%), du Gorgol (61,4%), du Hodh Charghi (55,3%) et du Guidimagha (54,0%). Les taux les plus élevés sont ceux obtenus dans les wilayas de l'Inchiri (100,0%), de Nouakchott (99,3%), de Dakhlett Nouadhibou (97,2%) et du Tiris-Zemmour (96,3%).

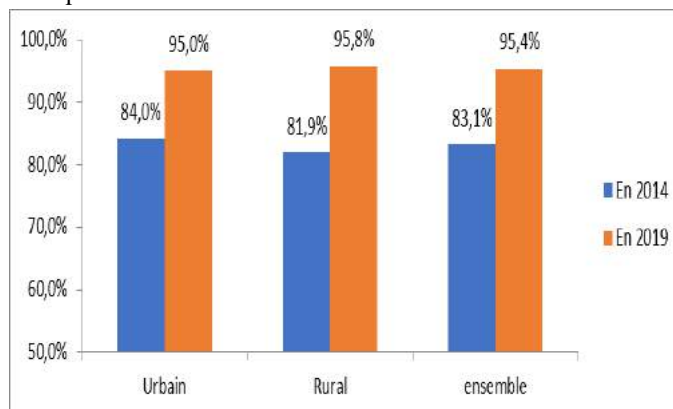
Tableau 12 : Taux d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié selon les wilayas

Wilaya	taux accouchements assistés
Hodh Charghy	55,3%
Hodh Gharby	63,2%
Assaba	63,0%
Gorgol	61,4%
Brakna	82,0%
Trarza	92,3%
Adrar	85,1%
Dakhlett Nouadibou	97,2%
Tagant	64,2%
Guidimagha	54,0%
Tirs-ezemour	96,3%
Inchiri	100,0%
Nouakchott	99,3%

3.6. Satisfaction par rapport aux services de santé

Les résultats montrent que plus de 9 personnes sur 10 (95,4%), ayant consulté un praticien de santé dans les 4 semaines précédant l'enquête, sont satisfaites du service trouvé. Par rapport au milieu de résidence, le taux de satisfaction est de 95,8% en milieu rural contre 95% en milieu urbain. La comparaison avec les résultats de 2014 indique une amélioration du taux de satisfaction, passant de 83,1% en 2014 à 95,4% en 2019.

Graphique 21 : Proportion des personnes ayant consulté un praticien de santé dans les 4 semaines précédant l'enquête et sont satisfaites selon le milieu en 2014 et en 2019



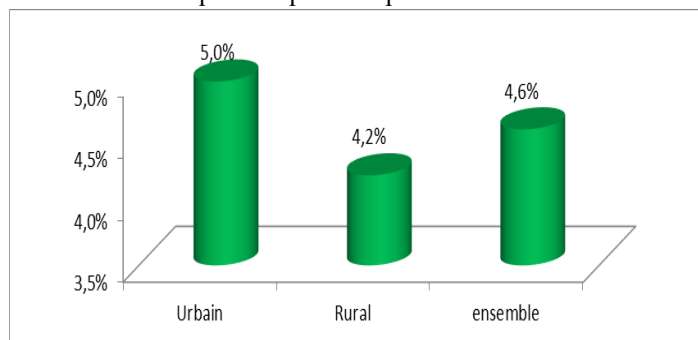
L'analyse selon la wilaya du taux de satisfaction des personnes ayant consulté un praticien de santé dans les 4 semaines précédant l'enquête, indique que ce taux est plus élevé dans quatre wilayas : le Tagant (99,2%), le Gorgol (96,8%), le Brakna (96,2%) et Nouakchott (96,2%).

Tableau 13 : Taux de satisfaction, par rapport aux structures de santé

Wilaya	Taux de satisfaction
Tagant	99,2
Gorgol	96,8
Brakna	96,2
Nouakchott	96,2
Guidimakha	96,1
Dakhlett Nouadhibou	95,5
Assaba	95,4
Tiris-Zemmour	94,7
Inchiri	94,1
Hodh Charghy	94,0
Hodh Gharby	94,0
Trarza	93,4
Adrar	91,1

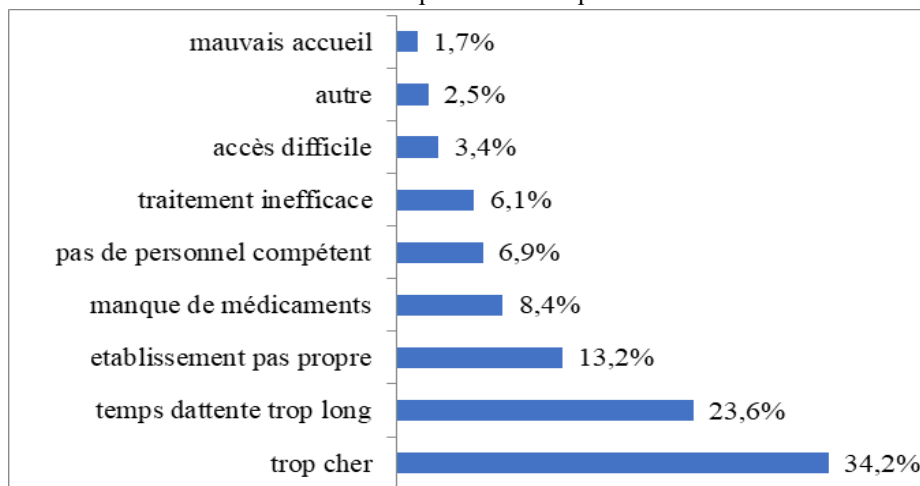
La proportion des personnes ayant consulté un praticien de santé dans les 4 semaines précédant l'enquête, et qui n'ont pas été satisfaites, est de 4,6%. Elle est plus élevée en milieu urbain (5%) qu'en milieu rural (4,2%).

Graphique 22 : Proportion des personnes ayant consulté un praticien de santé dans les 4 semaines précédant l'enquête et qui n'ont pas été satisfaites



Les raisons de non satisfaction des services fournis sont multiples. Les plus citées sont le coût très cher (34,2%), temps d'attente trop long (23,6%) et dans une moindre mesure l'insalubrité des structures et le manque de médicaments, respectivement 13,2% et 8,4%.

Graphique 23::: Raisons de non satisfaction des personnes ayant consulté un praticien de santé au cours des 4 semaines précédant l'enquête



3.7. Etat nutritionnel des enfants de 6-59 mois

L'analyse de la situation nutritionnelle porte sur les indicateurs calculés à travers les données anthropométriques des enfants de (6-59 mois). Les mesures anthropométriques (poids et taille) ont été collectées pour tous les enfants de 6-59 mois des ménages enquêtés. Ces deux mesures anthropométriques ont permis de calculer les indicateurs nutritionnels suivants :

- ☑ **La malnutrition aiguë** (appelée aussi marasme ou émaciation). Elle est une mesure du poids par rapport à la taille. Elle est associée à des chocs temporaires, comme la famine ou des périodes de maladie. La malnutrition aiguë globale correspond à un indice poids-pour-taille <-2 z score et/ou œdèmes. La malnutrition aiguë sévère correspond à un indice poids-pour-taille $<-3z$ score et/ou œdèmes ;
- ☑ **La malnutrition chronique** (aussi appelée retard de croissance). Elle est une mesure de la taille par rapport à l'âge. C'est probablement l'indice le plus pertinent. Des niveaux élevés de malnutrition chronique sont le reflet de privations subies pendant des mois ou des années. Les enfants qui en souffrent peuvent présenter un handicap irréversible dans leur développement mental et physique. Ce qui peut entraîner de piètres résultats scolaires et une productivité physique réduite pour le restant de leurs jours.
- ☑ **L'insuffisance pondérale**. Il s'agit d'une mesure du poids par rapport à l'âge. Elle sert le plus souvent à suivre l'état nutritionnel de certains enfants en particulier.

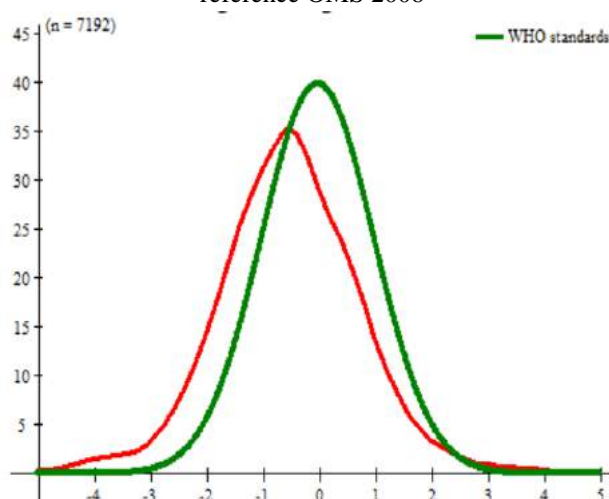
Les mesures anthropométriques ont été réalisées pour 7325 enfants dont 52,3% de garçons et 47,7% de filles. Les garçons sont en moyenne moins âgés que les filles : 30,8 mois pour les garçons et 31,1 mois pour les filles).

Tableau 14 : Répartition des enfants de 6-59 mois selon l'âge et le sexe

Tranche d'âge en mois	Garçons		Filles		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
6-17 mois	909	52,1	837	47,9	1746	23,8
18-29 mois	949	53,7	819	46,3	1768	24,1
30-41 mois	938	51,7	878	48,3	1816	24,8
42-53 mois	838	52,4	761	47,6	1599	21,8
54-59 mois	194	49	202	51	396	5,4
Total	3828	52,3	3497	47,7	7325	100

Selon l'*EPCV 2019-2020*, la prévalence de la malnutrition aiguë globale est de 10,5% au niveau national, l'aiguë modérée de 7,6% et la sévère de 2,9%. Le graphique ci-dessous illustre la valeur des indices Poids/Taille pour l'échantillon total selon les références de l'*OMS*. La courbe des enfants décalée sur la gauche, prouve que la population enquêtée présente plus de malnutrition aiguë que la population de référence.

Graphique 24 : Distribution des valeurs de l'indice Poids/Taille en z-score par rapport à la population de référence OMS 2006



Une comparaison selon le sexe montre que la prévalence de la malnutrition est plus importante chez les garçons. Le taux de malnutrition aiguë globale est de 11,4% chez les garçons contre 9,4% chez les filles. Les mesures anthropométriques des enfants ont été collectées entre novembre 2019 et mars 2020 qui correspond à la période post-récolte caractérisée par des prévalences de malnutritions faibles.

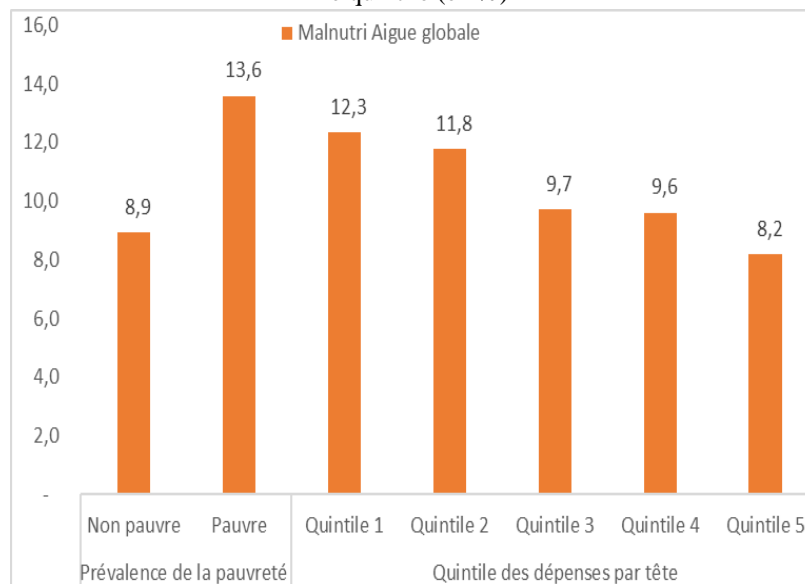
Tableau 15 : Prévalence de la malnutrition aiguë selon l'indice poids-pour-taille en z-scores, par sexe

		Total	Garçons	Filles
Malnutrition globale	Prévalence [<-2 z-score et/ou œdèmes]	10,50%	11,40%	9,40%
	Effectif	754	430	324
	Intervalle de confiance à 95%	[9,8 - 11,2]	[10,5 - 12,5]	[8,5 - 10,5]
Malnutrition modérée	Prévalence [<-2 z-score et/ou œdèmes]	7,60%	8,10%	7,20%
	Effectif	549	303	246
	Intervalle de confiance à 95%	[7,0 - 8,3]	[7,2 - 9,0]	[6,3 - 8,1]
Malnutrition sévère	Prévalence [<-2 z-score et/ou œdèmes]	2,90%	3,30%	2,20%
	Effectif	205	127	78
	Intervalle de confiance à 95%	[2,5 - 3,3]	[2,8 - 4,0]	[1,8 - 2,8]

L'analyse de la prévalence de la malnutrition aiguë, selon le milieu de résidence, montre que celle-ci est plus accentuée en milieu rural. Son taux global est de 11,3% en milieu rural contre 9,1% en milieu urbain. La prévalence de la malnutrition aiguë globale dépasse le seuil de 10% dans les wilayas du Guidimagha (17,5%), du Tagant (16,7%), du Brakna (12,5%), du Gorgol (11,4%) et en Assaba (10,1%).

Selon le niveau de vie des ménages, les résultats montrent que la prévalence de la malnutrition est plus accentuée chez les enfants des ménages pauvres. À ce titre, la malnutrition aiguë globale est de 13,6% pour les enfants des ménages pauvres et 8,9% pour les non pauvres. Elle est de 12,3% pour les enfants des ménages du premier quintile (20% des plus pauvres) et de 8,2% pour ceux du cinquième quintile (20% des plus riches).

Graphique 25 : Prévalence de la malnutrition aiguë selon l'indice poids-pour-taille en z-scores, par la pauvreté et le quintile (en %)



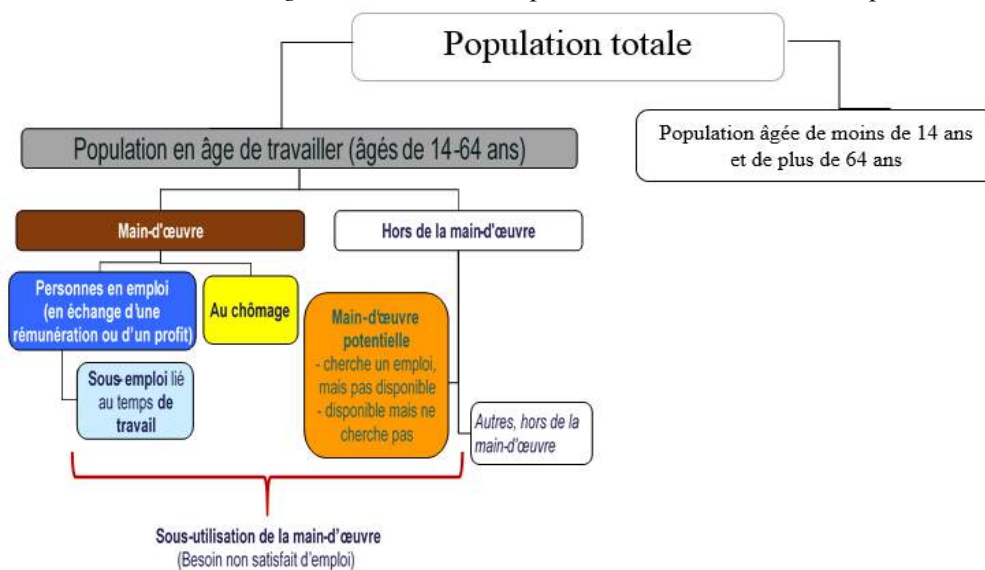
L'analyse des autres indicateurs nutritionnels des enfants montre que la prévalence de la malnutrition chronique ou « retard de croissance » et de l'insuffisance pondérale sont respectivement de 31% et de 19,9%.

4. Principaux indicateurs du marché de travail

L'emploi est au cœur des différentes politiques de l'Etat, des programmes de développement continentaux et internationaux (*Déclaration de Ouagadougou* et son *Plan d'Action sur l'Emploi, l'Eradication de la Pauvreté et le Développement Inclusif, l'Agenda du Travail Décent* de l'*Organisation Internationale du Travail* (OIT), des *Objectifs de Développement Durable* (ODD 2015-2030) qui constituent actuellement une référence partagée par toute la communauté internationale. Autant dans le diagnostic, dans la vision et la stratégie de développement, l'emploi constitue une problématique centrale de la *Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité partagée* (SCAPP 2016-2030).

L'analyse des indicateurs du marché du travail se fera à travers des indicateurs clés des travaux réalisés par les experts du *BIT* ayant abouti à la publication de la « 9^e édition des *Indicateurs clés du marché du travail* (ICMT ou KILM en anglais) ». Le cadre conceptuel ci-après délimite le champ des différents indicateurs de l'emploi qui seront analysés dans cette section. Selon les nouvelles normes des statistiques du travail, la population en âge de travailler est composée de deux catégories principales : la main-d'œuvre et la population hors main-d'œuvre. Les différentes composantes de la population en âge de travailler seront analysées afin de mieux caractériser le profil d'emploi dans la wilaya de Nouakchott.

Figure 1 : Cadre conceptuel des indicateurs de l'emploi⁴



À travers cette enquête, il sera présenté le profil de l'offre d'emploi : la main-d'œuvre (personnes en emploi, au chômage), les caractéristiques de l'emploi et des personnes en emploi, les principaux indicateurs du marché du travail, etc.

4.1. Profil de la population en âge de travailler

Soulignons d'emblée que Nouakchott concentre plus du tiers de la population en âge de travailler. Celle-ci se caractérise par sa jeunesse, source potentielle pour le développement. Cela dit, la population en âge de travailler en Mauritanie, comprend toutes les personnes âgées de 14 à 64 ans (âge révolu). Selon l'*EPCV 2019-2020*, les individus en âge de travailler représentent plus de la moitié de la population totale (54%). Les personnes potentiellement dépendantes (âgées de moins de 14 ans ou de plus de 64 ans) sont de 46% de la population totale. Cette tranche n'est pas prise en compte dans le calcul des indicateurs d'emploi conformément à la législation du travail en vigueur.

L'analyse des profils sociodémographiques de la population en âge de travailler (âgée entre 14 ans et 64 ans) montre qu'elle se caractérise, par :

- ☑ **Une majorité de femmes** : la population, en âge de travailler, est composée majoritairement de femmes, 54,4% contre 45,6% d'hommes.
- ☑ **La jeunesse** : la population, en âge de travailler, est en moyenne âgée de 31 ans. Plus de la moitié (52%) est âgée de moins de 30 ans et environ 2/3 des personnes en âge de travailler entre 14-35 ans. Quel que soit le sexe, les jeunes représentent plus de la moitié.
- ☑ **Un niveau d'instruction relativement élevé mais disparate** : plus de la moitié de la population en âge de travailler a suivi l'enseignement formel. Ainsi 23,5% ont atteint le niveau primaire, 27,5% le secondaire et 3,8% le supérieur. Ce constat est davantage observé en milieu urbain, où environ deux personnes sur trois en âge de travailler ont fréquenté l'école formelle (68,6% pour l'urbain et 37,7% pour le rural). Une personne en âge de travailler sur cinq n'a suivi aucune forme d'instruction (ni formelle ni

⁴ Description schématique du BIT

traditionnelle). Les personnes en âge de travailler et ayant suivi l'enseignement coranique et/ou mahadra (enseignement traditionnel) représentent 23,6%.

Tableau 16 : Répartition de la population en âge de travailler selon le sexe, l'âge et la wilaya et par milieu de résidence

	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	<i>Effectif</i>	%	<i>Effectif</i>	%	<i>Effectif</i>	%
Ensemble	1 251 604	100,0	1 003 428	100,0	2 255 032	100,0
Sexe						
Masculin	619 093	49,5	409 870	40,8	1 028 963	45,6
Féminin	632 510	50,5	593 558	59,2	1 226 069	54,4
Age						
14-24	489 943	39,1	379 350	37,8	869 293	38,5
25-34	318 268	25,4	236 610	23,6	554 878	24,6
35-44	207 687	16,6	184 722	18,4	392 409	17,4
45-54	148 409	11,9	118 838	11,8	267 247	11,9
55-64	87 296	7,0	83 909	8,4	171 205	7,6
Plus haut niveau d'instruction						
Aucun	192540	15,4	292881	29,2	485420	21,5
Traditionnel	200715	16,0	332349	33,1	533064	23,6
Préscolaire	287	,0	90	,0	377	,0
Primaire	281188	22,5	249794	24,9	530982	23,5
Secondaire	495777	39,6	123845	12,3	619622	27,5
Supérieur	81096	6,5	4470	,4	85566	3,8

La population en âge de travailler réside majoritairement en milieu urbain. Le constat montre que 55,5% des Mauritaniens, âgés entre 14-64 ans, vivent en milieu urbain. Et 60,1% des hommes contre 51,6% des femmes sont dans cet espace. Nouakchott à elle seule concentre environ un tiers de la population en âge de travailler.

Tableau 17 : Répartition de la population en âge de travailler selon le sexe, l'âge et la wilaya et par milieu de résidence

	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	<i>Effectif</i>	%	<i>Effectif</i>	%	<i>Effectif</i>	%
Ensemble	1 251 604	100,0	1 003 428	100,0	2 255 032	100,0
Wilaya						
Hodh Charghy	48 645	3,9	192 264	19,2	240 909	10,7
Hodh Gharby	30 952	2,5	127 551	12,7	158 503	7,0
Assaba	50 979	4,1	126 936	12,7	177 914	7,9
Gorgol	64 193	5,1	113 176	11,3	177 369	7,9
Brakna	38 289	3,1	145 865	14,5	184 154	8,2
Trarza	71 402	5,7	105 458	10,5	176 860	7,8
Adrar	21 033	1,7	23 585	2,4	44 618	2,0
Dakhlett Nouadhibou	73 164	5,8	5 255	,5	78 418	3,5
Tagant	10 206	,8	33 693	3,4	43 899	1,9
Guidimagma	41 129	3,3	126 922	12,6	168 051	7,5
Tiris-Zemmour	51 587	4,1	543	,1	52 130	2,3
Inchiri	23 512	1,9	2 181	,2	25 694	1,1
Nouakchott	726 512	58,0	-	0,0	726 512	32,2

La population en âge de travailler se compose de celle qualifiée dans (i) la main-d'œuvre qui fait référence à l'offre de travail du moment pour la production de biens et services en

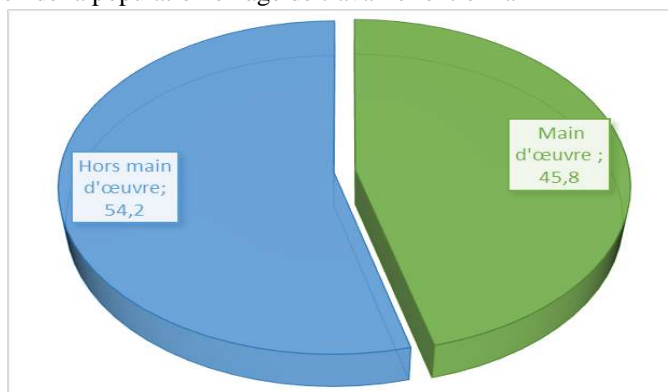
échange d'une rémunération ou d'un profit (personne en emploi et au chômage durant la période de référence) ; (ii) hors main-d'œuvre, de ceux qui ne sont ni en emploi, ni au chômage à cette période. Selon les résultats de l'*EPCV 2019-2020*, la population en âge de travailler se répartit comme suit : 45,8% dans la main-d'œuvre et 54,2% hors main-d'œuvre.

4.2. *Main-d'œuvre* (ou population active)

La "main-d'œuvre" ou "population active du moment" comprend les personnes remplissant les conditions requises pour être incluses parmi les personnes pourvues d'un emploi ou chômeurs. Elle est définie comme le nombre de personnes âgées de 14 à 64 ans révolu, qui sont occupées ou qui sont au chômage par rapport à la population en âge de travailler.

Moins de la moitié de la population en âge de travailler contribue à l'offre de travail (en emploi ou au chômage). En effet, sur 100 personnes en âge de travailler seulement 46 sont en emploi ou au chômage. La faiblesse de la main-d'œuvre est une caractéristique de l'emploi en Mauritanie de façon générale. Au niveau national, la main-d'œuvre représente seulement 41,5% de la population en âge de travailler, selon les résultats de l'*ENESI-2017*.

Graphique 26 : Répartition de la population en âge de travailler entre main-d'œuvre et hors main d'œuvre (en %)



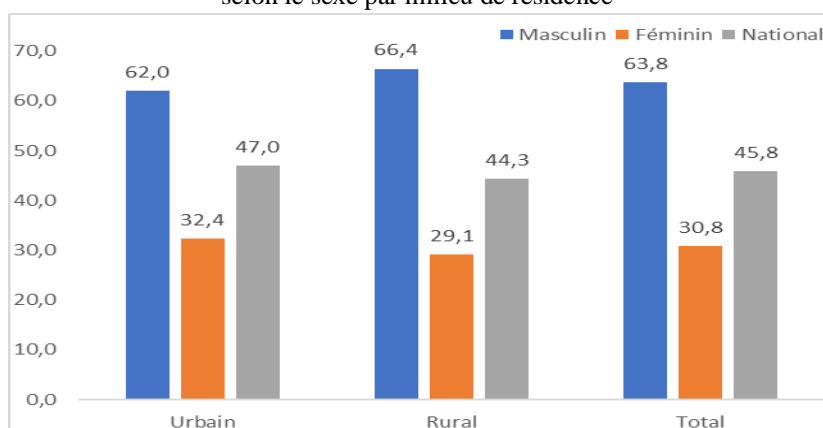
4.3. *Taux de participation*

Le taux de participation à la main-d'œuvre est le pourcentage de la population en âge de travailler d'un pays qui participe activement au marché du travail, soit en travaillant soit en cherchant un travail. Il fournit une indication de la taille relative à l'offre de main-d'œuvre disponible pour produire les biens et des services. Ce taux indique la part en pourcentage de la population en âge de travailler disponible pour l'activité économique.

Participation à la main d'œuvre : deux fois moins de femmes que d'hommes

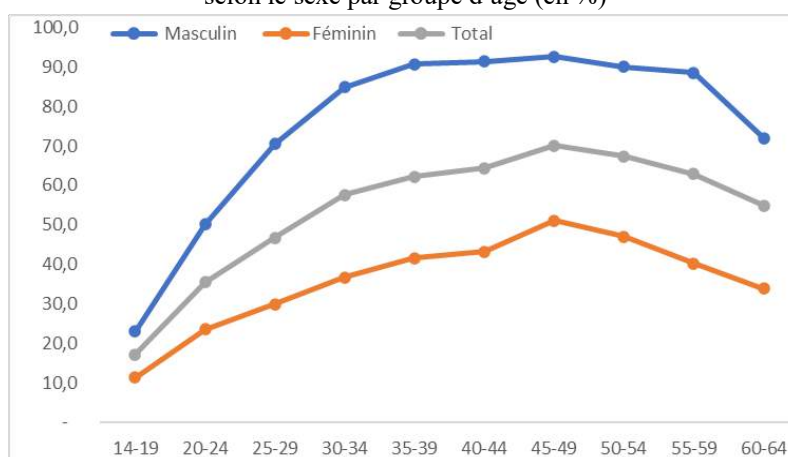
L'analyse du taux de participation suivant les caractéristiques de la population en âge de travailler indique qu'il est deux fois plus élevé chez les hommes. En effet, 63,8% des hommes en âge de travailler sont dans la main-d'œuvre (en emploi ou au chômage) alors que ce ratio est de 30,8% chez les femmes. Ce constat traduit la faible implication des femmes dans les activités économiques dans le milieu urbain comme rural. Ce résultat dénote de l'importance de l'autonomisation économique des femmes à travers la mise en œuvre de projets et programmes de développement et des *Activités Génératrices de Revenus*, notamment en milieu rural où le taux de participation est de 29,1% contre 32,4% pour l'urbain.

Graphique 27 : Taux de participation (part de la main-d'œuvre dans la population en âge de travailler en %) selon le sexe par milieu de résidence



Par ailleurs, la part de la main-d'œuvre est croissante suivant l'âge. Le taux de participation est de 24,6% chez les 14-24 ans, 51,6% entre 25-35 ans, 68,8% entre 45-54 ans des personnes en âge de travailler. Cette distribution s'explique par le fait que enfants et jeunes (14-19 ans et 20-24 ans) sont majoritairement dans le cycle scolaire et moins présents sur le marché du travail. Les adultes enregistrent les proportions de main-d'œuvre les plus importantes, contrairement aux séniors (+ de 60 ans) de moins en moins présents sur le marché du travail. Cela dit, enfants et séniors sont moins présents sur le marché du travail (cycle de vie). La faible participation des femmes au marché de travail est notée quel que soit le groupe d'âge.

Graphique 28 : Taux de participation (part de la main-d'œuvre dans la population en âge de travailler en %) selon le sexe par groupe d'âge (en %)



L'analyse selon la wilaya montre que plus de la moitié de la population en âge de travailler des wilayas de l'Inchiri (59,5%), du Hodh Gharby (51,6%), du Tiris-Zemmour (51,3%) et du Gorgol (50,2%) est dans la main-d'œuvre (en emploi ou au chômage). Les taux de participation les plus faibles sont observés au Tagant (27,1%) et au Trarza (27,8%). Par ailleurs, les disparités constatées sur les taux de participation par wilayas et milieux de résidence sont principalement expliquées par le faible niveau de participation des femmes.

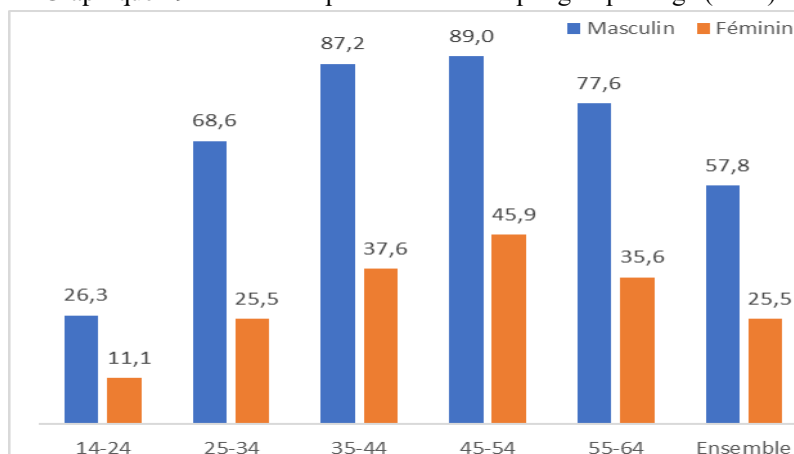
Tableau 18 : Taux de participation (part de la main-d'œuvre dans la population en âge de travailler en %)

	Masculin	Féminin	Total
Hodh Charghy	72,5	25,7	46,2
Hodh Gharby	70,9	38,5	51,6
Assaba	64,7	39,9	49,0
Gorgol	65,7	38,9	50,2
Brakna	59,7	29,1	41,2
Trarza	50,5	12,8	27,8
Adrar	59,8	27,3	40,6
Dakhlett Nouadibou	66,5	20,3	45,0
Tagant	52,0	8,0	27,1
Guidimakha	59,7	27,5	42,6
Tirs-ezamour	72,0	24,9	51,3
Inchiri	77,9	37,0	59,5
Nouakchott	63,0	35,3	49,6
Total	63,8	30,8	45,8

4.4. Ratio emploi sur la population en âge de travailler

Le ratio emploi sur la population en âge de travailler est le pourcentage (individus âgés entre 14-64 ans) dans l'emploi. Cet indicateur fournit des informations sur la capacité d'une économie à assurer des emplois à sa population. Le ratio, suivant les caractéristiques, indique toutefois des disparités remarquables. Selon les résultats de l'*EPCV-2019*, environ quatre personnes sur dix en âge de travailler (40,2%) sont en emploi (36,6% en 2017). Le niveau relativement faible de ce ratio emploi/population indique qu'une grande part ne participe pas directement à l'activité économique du pays. Cela dit, suivant le sexe, il y a environ deux fois plus d'hommes que de femmes : 57,8% contre 25,5% de femmes (14-64 ans). Puis, suivant l'âge, le ratio emploi est plus important chez les adultes. Le taux est de 43,8%, pour les 25-34 ans, 59% pour les 35-44 ans et de 65,9% pour les 45-54 ans. Les disparités, suivant le sexe, sont observées pour les différents groupes d'âge.

Graphique 29 : Taux d'emploi selon le sexe par groupe d'âge (en %)



Selon le milieu de résidence, le taux d'emploi est de 39,6% en milieu urbain et 41% pour le rural. La faible implication des femmes dans l'économie est observée quel que soit le milieu. En milieu urbain, le taux est de 54,7% pour les hommes et 24,9% pour les femmes, et au rural, respectivement de 62,5% et 26,1%.

4.5. Principales caractéristiques des emplois occupés

Les catégories professionnelles permettent de mieux caractériser l'emploi. La qualité est une préoccupation des différentes politiques et stratégies en œuvre dans la promotion de l'emploi.

4.5.1. Branches d'activités

Une personne en emploi sur trois est dans le secteur primaire (agriculture, élevage et pêche) principal pourvoyeur d'emploi en milieu rural. L'agriculture, l'élevage et la sylviculture concentrent plus de 60% des emplois ruraux, contre 4,4% en milieux urbains. Ainsi, 3,2% travaillent dans des activités de la pêche (4,8% pour l'urbain et 1,2% le rural). Et 14,4% dans le secondaire ou industriel. Il s'agit principalement des activités de fabrication de produits agro-alimentaires et manufacturiers (6,7%), de construction (5,7%) et d'industries extractives (1,2%). Ce secteur occupe 18,6% des travailleurs du milieu urbain et 9,2% du rural.

Le secteur tertiaire représente, de plus en plus, une attraction et concentration des emplois au détriment des activités du secteur primaire. Plus de la moitié des personnes en emploi (72,1% du milieu urbain et 28,8% du rural) travaillent dans le tertiaire. Il s'agit principalement des activités du commerce (regroupant les activités du commerce de produits de diverses natures en gros ou en détails) qui occupent plus d'une personne en emploi sur cinq (22,6%). Le secteur du commerce regroupant les activités de commerce de produits de diverses natures en gros est majoritairement informel et concentre 30,3% des femmes et 18,6% des hommes.

Les activités sont réalisées par 29,9% de la population en emploi (43% pour les urbains et 14,1% les ruraux). Il s'agit des activités de réparation de biens personnels et domestiques, de lavage et nettoyage de textiles, de coiffure et soins de beauté, de ménages en tant qu'employeurs de personnels domestiques, de services de transports, d'hébergements et de restaurations, etc. Il en ressort : 50,4% des hommes et 47,6% des femmes.

Tableau 19 : Proportion des personnes en emploi par branches et secteurs d'activités (en %)

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Secteur Primaire	9,2%	62,0%	33,1%
AGRICULTURE	3,0	36,5	18,1
ELEVAGE ET CHASSE	1,3	22,5	10,9
SYLVICULTURE, EXPLOITATION FORESTIERE ET CUEILLETTE	,1	1,9	,9
PECHE, PISCICULTURE ET AQUACULTURE	4,8	1,2	3,2
Secteur Secondaire	18,6%	9,2%	14,4%
PRODUITS DES ACTIVITES EXTRACTIVES	1,8	,5	1,2
FABRICATION DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES ET A BASE DE TABAC	2,5	2,7	2,6
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	5,6	2,1	4,1
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	,8	,0	,5

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT ET TRAITEMENT DES DECHETS	,6	,1	,4
CONSTRUCTION	7,3	3,7	5,7
Secteur tertiaire	72,1%	28,8%	52,5%
COMMERCE	29,2	14,6	22,6
TRANSPORTS	5,6	2,3	4,1
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	1,5	,3	,9
INFORMATION ET COMMUNICATION	,6	,1	,4
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,0	,0	,6
ACTIVITÉS IMMOBILIERES	,4	,0	,2
ACTIVITÉS SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	2,1	,1	1,2
SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	,9	,2	,6
ACTIVITES D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	5,8	,4	3,4
ENSEIGNEMENT	5,4	2,2	4,0
ACTIVITÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE, ACTION SOCIALE	1,9	,5	1,2
Activités artistiques de spectacle et récréatives	,2	,1	,1
Autres Activités n.c.a	10,1	4,9	7,8
Activités spéciales des ménages	7,3	3,1	5,4
EXTRATERRITORIALITE	,2	0,0	,1

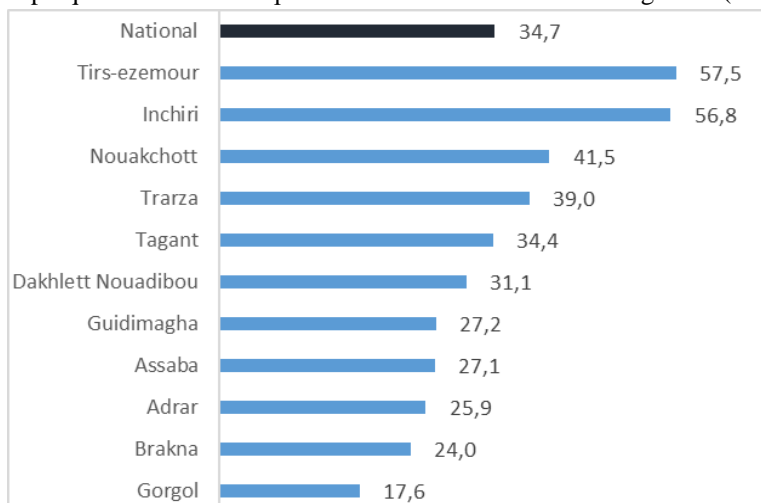
4.5.2. Emplois salariés

Le taux de salarisation représente la proportion de personnes occupées, hors secteur agricole et classées dans la catégorie des emplois salariés. Emplois pour lesquels les titulaires ont des contrats explicites ou implicites, écrits ou oraux, avec un droit à une rémunération de base pour laquelle ils travaillent. Connaître la part de ces emplois permet d'apprécier le niveau de modernisation des emplois et le suivi contribue à expliquer l'évolution de la pauvreté et la vulnérabilité des ménages (le travail constitue la principale source de revenu des ménages).

Selon les résultats de l'*EPCV 2019-2020*, les emplois salariés, hors secteur agricole, occupent une part relativement faible (34,7%) en Mauritanie. Dans la plupart des wilayas, les taux de salarisation dans les emplois non agricoles les plus élevés sont observés au Tiris-Zemmour (57,5%), en Inchiri (56,8%) et à Nouakchott (41,5%). Le taux de salarisation, hors secteur agricole, est deux fois plus élevé en milieu urbain (39,4%) que rural (20,8%).

Suivant le sexe, le taux d'emplois salariés non agricoles reste plus élevé chez les hommes (38,7%) que les femmes (27%). Selon l'âge la part des salariés, dans le secteur non agricole, reste plus importante au sein des jeunes de moins de 35 ans. La proportion d'emploi non agricole est de 35,8% chez les jeunes de 25-34 ans et de 28,6% chez les adultes de 45-54 ans.

Graphique 30 : Taux d'emplois salariés dans le secteur non agricole (en %)



4.5.3. Emplois informels

L'amélioration des conditions d'emploi, en vue de la recherche du plein emploi décent pour tous, est un des objectifs prioritaires des politiques de l'Etat. Les emplois sont dits informels lorsqu'ils sont exercés dans des entreprises formelles qui ne sont pas déclarées auprès de l'administration (*CNSS*) ou ne bénéficient pas de conditions de travail réglementaires (congés payés, contrat écrit). Cela dit, l'emploi informel est caractérisé par une relation de travail non soumise au droit national du travail, à l'imposition sur le revenu, à la protection sociale ou ne donnant pas droit à certaines prestations d'assurance-emploi (sur la base de la 17e *CIST*).

Environ neuf personnes en emploi sur dix (88,9%) dans le secteur non agricole occupent des emplois informels. Selon le sexe, le taux d'emplois informels dans le secteur non agricole est de 87% pour les hommes et 92,5% pour les femmes, montrant des conditions précaires.

L'informalité des emplois en milieu rural est quasi généralisée avec 96,8% des travailleurs dans le secteur non agricole. Ces derniers occupent des emplois sans contrat ni protection sociale contre 86,2% des travailleurs du milieu urbain. Les taux d'emplois informels les plus faibles sont enregistrés au Tiris-Zemmour (58,9%) et en Inchiri (79,9%).

Tableau 20 : Taux d'emplois informels selon le sexe par wilaya (en %)

	Masculin	Féminin	Total
Hodh Charghy	97,2	99,0	98,0
Hodh Gharby	94,7	97,7	96,2
Assaba	93,4	95,7	94,6
Gorgol	92,6	98,6	95,4
Brakna	89,3	95,0	91,3
Trarza	89,7	92,6	90,6
Adrar	86,0	96,8	91,3
Dakhlett Nouadhibou	86,3	93,4	87,9
Tagant	83,9	83,4	83,9
Guidimakha	88,8	90,6	89,3
Tiris-Zemmour	53,5	85,5	58,9
Inchiri	78,4	83,6	79,9
Nouakchott	87,1	88,5	87,5
Total	87,3	92,7	89,2

4.6. Sous-utilisation de la main-d'œuvre

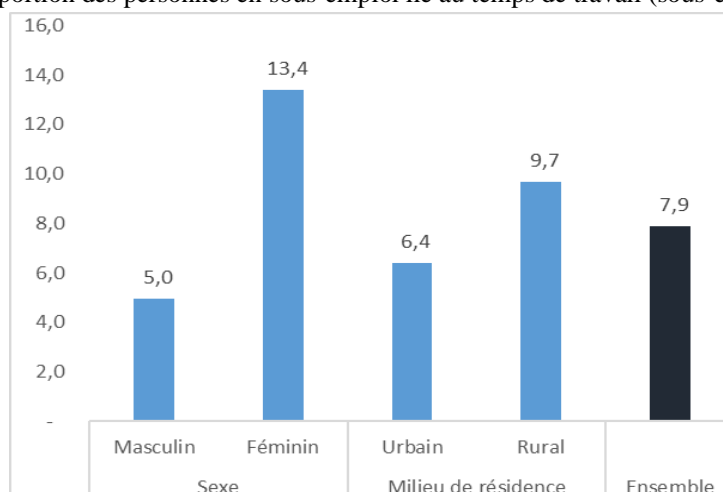
4.6.1. Sous-utilisation de la population en emploi

Les personnes en sous-emploi lié au temps de travail sont définies comme personnes en emploi qui, durant une courte période de référence, souhaitaient travailler davantage d'heures, dont le temps de travail effectué était inférieur à un seuil d'heures spécifié (moins de 40 heures par semaine) et qui étaient disponibles pour faire davantage d'heures si la possibilité leur était offerte. En référence aux résolutions de la 19^e *CIST*, les personnes en situation de sous-emploi lié au temps de travail sont des personnes en emploi :

- i. qui souhaitaient travailler davantage d'heures
 - Dans le même poste de travail, dans un (des) poste(s) de travail supplémentaire(s) ou dans un (des) poste(s) de substitution
- ii. dont le temps de travail effectué, tous postes de travail confondus, était inférieur à un seuil
 - Heures réelles ou habituellement travaillées, selon l'objectif de la mesure
 - Seuil national pouvant se fonder sur la distinction entre emploi à plein temps / temps partiel ou sur les valeurs médianes des heures habituellement effectuées par la législation
- iii. qui étaient disponibles pour faire davantage d'heures ultérieurement
 - Reflète la durée habituelle pour quitter un poste de travail, afin d'en commencer un autre
 - De courte période fixée dans le contexte national

La proportion des personnes en situation de sous-emploi lié au temps de travail est de 7,9%. Et elles sont davantage en milieu rural. D'où le constat de 9,7% en milieu rural et 6,4% en milieu urbain. Par le sous-emploi, ces personnes travaillent moins que la norme et sont disponibles à davantage d'heures de travail. Les femmes sont plus concernées par le sous-emploi que les hommes : 13,4% et 5%. La proportion de situation de sous-emploi lié au temps de travail est plus importante chez les individus travaillant dans l'informel et particulièrement au compte des ménages (16,9%), des entreprises individuelles ou familiales (7,9%).

Graphique 31 : Proportion des personnes en sous-emploi lié au temps de travail (sous-emploi visible) (en %)



4.6.2. Chômage

L'emploi est devenu une question centrale dans les politiques de développement. La problématique du chômage, notamment celui des jeunes, est au cœur des préoccupations compte tenu du gaspillage de ressources économiques et humaines, mais aussi une des racines de la dégradation sociale, de la délinquance et de l'insécurité grandissante.

Les chômeurs, en âge de travailler, au sens de la **CIST** :

- (i) Sans travail, ne disposant ni d'un emploi salarié ni d'un emploi non salarié ;
- (ii) Disponibles à travailler avec un emploi salarié ou non salarié à la période de référence
- (iii) À la recherche d'un travail, avec des dispositions pour un nouvel emploi.

Idée du code en Afrique : « Dans les situations où les moyens conventionnels de recherche de travail sont peu appropriés, où le marché du travail est largement inorganisé ou d'une portée limitée, où l'absorption de l'offre de travail est, au moment considéré, insuffisante, où la proportion de main-d'œuvre non salariée est importante ».

La définition standard du chômage a été appliquée sans les critères du **CIST** sous l'angle de la disponibilité, par rapport à l'envie et la volonté de travailler, par un emploi salarié ou une activité indépendante si des facilités sont accordées. Dans le cadre de l'**EPCV 2019-2020**, à l'instar des **ENE-SI 2012 et 2017**, a été considéré comme chômeur toute personne qui remplit simultanément les trois critères (chômage au sens large) : (i) âgée entre 14 et 64 ans, (ii) sans emploi et (iii) disponible pour travailler immédiatement (ou au plus dans 15 jours).

4.6.3. Principales caractéristiques du chômage

Selon les résultats de l'**EPCV-2019**, le taux du chômage est de 12,2% (11,8% selon l'**ENESI 2017**). En Mauritanie, la problématique se pose davantage pour les grands centres urbains et particulièrement Nouakchott. En effet, le chômage s'élève à 15,7% pour l'urbain et 7,6% le rural. Les wilayas enregistrant les taux de chômage les plus élevés sont l'Inchiri (23,2%), le Trarza (18,2), Nouakchott (16,5%) et le Tiris-Zemmour (14,1%).

L'analyse des taux, par caractéristiques individuelles, montre des disparités remarquables :

- ☑ Par genre, le chômage concerne plus les femmes que les hommes : taux respectifs de 17,3% et de 9,3% (13,3% et 10,9% selon l'**ENESI 2017**).
- ☑ La jeunesse plus impactée : près d'un jeune de moins de 35 ans sur cinq est au chômage. Plus du quart (28%) des jeunes de 20-24 ans est au chômage ;
- ☑ Si le chômage compacte les jeunes, il demeure davanatge une préoccupation féminine : le taux de chômage des jeunes filles est de 25,6% contre 14,5% pour les jeunes garçons ;
- ☑ Pour les autres groupe d'âges, l'analyse indique que, globalement, le chômage diminue au fur et à mesure que l'âge avance et ceci quel que soit le sexe ;
- ☑ Il ressort des résultats de l'enquête, que le taux de chômage est aussi question d'éducation. Une profonde inadéquation des formations avec la demande d'emploi qui repose

principalement sur des emplois peu ou pas qualifiés. En effet, 18,1% et 26,1% des individus en âge de travailler ayant suivi respectivement l'enseignement formel et une formation technique ou professionnelle sont au chômage. Ce taux est de 6,3% et 6% pour les personnes en âge de travailler sans formation ou de l'enseignement traditionnel.

Tableau 21 : Taux de chômage selon quelques caractéristiques de la population en âge de travailler (en %)

		Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Total
Sexe	Masculin	11,7	5,8	9,3
	Féminin	23,1	10,5	17,3
Age	14-24	32,6	16,3	25,3
	25-34	19,7	8,2	15,2
	35-44	8,1	5,0	6,7
	45-54	5,0	3,1	4,2
	55-64	6,1	2,4	4,3
Niveau d'instruction	Aucun	7,7	5,3	6,3
	Traditionnel	8,8	4,2	6,0
	Primaire	16,1	12,9	14,8
	Secondaire	22,8	18,8	22,2
	Supérieur	19,4	6,6	18,4
National		15,7	7,6	12,2

4.6.3.1. Chômage des jeunes et des femmes, un défi

Le taux de chômage des jeunes (14-35 ans) est un indicateur à la situation d'emploi. L'analyse du taux de chômage, selon l'âge et le niveau d'instruction, permet de ressortir des problématiques spécifiques des jeunes chômeurs. Plus de six personnes en âge de travailler sur dix (66,4%) sont âgés de moins de 35 ans.

L'analyse du taux de chômage selon le sexe montre que le chômage est plus fréquent chez les jeunes femmes que les jeunes hommes, quelle que soit la tranche d'âge : 25,6% (26,3% pour les 14-19 ans, 37,3% pour les 20-24 ans, etc.) contre 14,5% (soit 18,9% pour les 14-19 ans et 22,6% pour les 20-24 ans). Ces résultats montrent l'importance qu'il faut accorder à l'emploi des jeunes particulièrement aux jeunes filles.

Le paradoxe observé au niveau global entre le niveau d'études et le taux de chômage est plus marqué chez les jeunes. Et le taux de chômage augmente avec le niveau d'instruction. Il est de 9,7% pour les jeunes n'ayant suivi aucune instruction, 18,3% pour ceux de niveau primaire et 33,6% pour le supérieur. Ce résultat traduit des difficultés d'intégration de façon générale et particulièrement pour ceux ayant suivi l'enseignement général. Cela s'expliquerait probablement par le fait que ces catégories peu formées sont moins exigeantes, en termes de conditions de travail et sont plus disposées à accepter toutes les opportunités d'emplois.

Tableau 22 : Taux de chômage des jeunes selon le sexe (en %)

		Sexe		
		Masculin	Féminin	Total
Age	14-19	18,9	26,3	21,4
	20-24	22,6	37,3	28,0
	25-29	13,8	24,3	17,7
	30-35	7,6	18,5	11,5
Niveau d'instruction	Aucun	8,0	12,0	9,7
	Traditionnel	7,0	12,4	8,7
	Primaire	14,4	24,6	18,3
	Secondaire	22,9	46,6	31,4
	Supérieur	29,7	44,8	33,6
Milieu de résidence	Urbain	18,2	35,2	23,8
	Rural	8,8	15,0	11,3
National		14,5%	25,6	18,5

4.6.3.2. Jeunes, ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi

L'indicateur se définit comme la proportion des jeunes, de 14-35 ans, au chômage ou économiquement inactifs pour des raisons autres que la scolarisation et la formation par rapport à l'ensemble des jeunes. L'analyse de cette composante des jeunes est d'une importance capitale. Elle permet de voir : (i) le poids des jeunes, ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi, (ii) leur profil sociodémographique et (iii) leur niveau de formation.

Au regard des résultats de l'*EPCV 2019-2020*, 46,2% (plus de la moitié et 44,2%, selon l'*ENESI 2017*) des jeunes de 14-35 ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi. L'analyse, selon le sexe, montre qu'environ six filles sur dix (60,6%) entre 14-35 ans des jeunes filles contre 28,9% des garçons ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi. Quel que soit l'âge et le statut, les proportions jeunes filles sans emploi sont plus importantes. Selon le plus haut niveau d'étude, l'analyse montre que :

- ☑ Plus de la moitié (54,8%) des jeunes de 14-35 ans quittent très tôt l'école (primaire) sans être sur le marché de l'emploi. Ce résultat est plus accentué chez les filles : 71% des jeunes filles et 32,6% des jeunes garçons du primaire sont hors du système éducatif et sans emploi. Cela dit malgré un effort considérable est fait au niveau de l'accès à l'école, l'amélioration de la rétention reste un défi majeur pour le système éducatif mauritanien (un peu plus d'un quart des enfants n'achèvent toujours pas le cycle fondamental) ;
- ☑ La proportion de jeunes (niveaux secondaire ou universitaire) hors du système éducatif et sans emploi représente, respectivement, 30,1% (39,1% pour les filles et 20,7% les garçons) et 33,4% (23,7 pour les garçons et 47,3% les filles). Ce constat montre des améliorations consécutives aux cursus à l'enseignement général, secondaire ou supérieur.

Un accent doit être mis à l'endroit des jeunes majoritairement sans diplômes et qualifications (61,5% ont soit le niveau primaire soit secondaire). Politiques à envisager et renforcer :

- ☑ Développer des filières professionnelles accessibles aux jeunes hors du système scolaire ;
- ☑ Promouvoir l'auto-emploi en mettant en place des financements à court et moyen termes ;
- ☑ Accompagner les jeunes, notamment les femmes dans l'entrepreneuriat.

Tableau 23 : Proportion des jeunes de 14-35 ans qui ne sont ni dans l'éducation, ni dans l'emploi selon le sexe (en %)

		Sexe		
		Masculin	Féminin	Total
Age	14-19	28,1	41,3	34,8
	20-24	35,4	66,9	52,8
	25-29	32,8	73,2	56,4
	30-35	19,5	69,1	47,4
Niveau d'instruction	Aucun	46,1	76,6	64,7
	Traditionnel	27,7	67,2	48,1
	Primaire	32,6	71,0	54,8
	Secondaire	20,7	39,1	30,1
	Supérieur	23,7	47,3	33,4
Milieu de résidence	Urbain	28,1	55,8	41,9
	Rural	30,3	65,8	51,8
<i>National</i>		28,9	60,6	46,2

4.6.3.3. Analyse des indicateurs composites de la sous-utilisation de la main-d'œuvre

La sous-utilisation de la main-d'œuvre fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de main-d'œuvre qui se traduisent par un besoin non satisfait d'emploi dans la population. Les mesures de la sous-utilisation de la main-d'œuvre ne se limitent pas :

- 1) au sous-emploi lié au temps de travail, lorsque le temps de travail des personnes en emploi est insuffisant par rapport à des situations alternatives d'emploi qu'elles souhaitent occuper et sont disponibles pour le faire ;
- 2) au chômage, qui reflète la recherche active d'un poste de travail par des personnes qui ne sont pas en emploi mais qui sont disponibles pour cette forme de travail ;
- 3) à la main-d'œuvre potentielle, qui fait référence aux personnes qui ne sont pas en emploi et qui expriment un intérêt pour cette forme de travail mais dont les conditions actuelles limitent leur recherche active et/ou leur disponibilité.

Ces mesures représentent la base permettant de produire des indicateurs phares au suivi du marché du travail. Les quatre indicateurs de la sous-utilisation de la main-d'œuvre ci-dessous rendent compte de l'utilisation optimale de celle-ci, tout en donnant des signaux appréhendés à travers la mesure du chômage, du sous-emploi lié à la durée du travail et de la main-d'œuvre potentielle.

4.6.3.3.1. Chômage (SU1)

Les analyses précédentes, sur le taux de chômage, révèlent une proportion relativement faible de la population en âge de travailler et en situation de chômage (au sens du **BIT**, 12,2%).

Cependant, malgré des niveaux élevés du chômage chez les jeunes et particulièrement les jeunes femmes. Le taux de chômage n'est pas l'indicateur le plus pertinent pour caractériser la situation de l'emploi dans la plupart des pays en voie de développement, où il est observé une part importante du secteur informel dans l'activité économique et où évolue un nombre significatif de personnes en situation de sous-emploi lié à la durée du travail.

Le faible taux de chômage cache des situations de vulnérabilité et de précarité de l'emploi qui sont illustrées dans la description de la population en emploi, comme mentionné dans les sections précédentes. À cet effet, il est important de cerner le sous-emploi à travers d'autres indicateurs.

4.6.3.3.2. *Chômage combiné au sous-emploi lié au temps de travail (SU2)*

Le taux combiné du chômage et du sous-emploi lié à la durée du travail constitue le deuxième indicateur de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Celui-ci est calculé à travers la formule des personnes en sous-emploi lié au temps de travail + personnes au chômage / main-d'œuvre x 100. Ce taux est de 19,1% de la main-d'œuvre. Selon l'âge, le chômage combiné au sous-emploi est de 24,9% chez les moins de 35 ans (36,5% chez les jeunes femmes et 18,4% chez les jeunes garçons).

4.6.3.3.3. *Chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle (SU3)*

En plus des chômeurs, ce troisième indicateur intègre la main-d'œuvre potentielle, en l'occurrence toutes les personnes qui, bien qu'ayant l'âge requis pour travailler et n'ayant pas d'emploi, soit (i) ne sont pas disponibles pour occuper un emploi dans les quinze prochains jours, soit (ii) n'ont pas recherché un emploi au cours des quatre dernières semaines. Des personnes qui, pour diverses raisons, se sont retirées du marché du travail et peuvent y revenir à tout instant au constat de signaux positifs. Cet indicateur est calculé à partir de la formule : personnes au chômage + main-d'œuvre potentielle / main-d'œuvre élargie x 100.

Environ un tiers (36,9%) des personnes en âge de travailler est soit au chômage ou potentiellement dans la main-d'œuvre élargie. Ce ratio est de 51,8% chez les femmes et de 24,7% chez les hommes en âge de travailler

4.6.3.3.4. *Chômage combiné au sous-emploi lié, au temps de travail et à la main-d'œuvre potentielle (SU4)*

Ce quatrième indicateur d'analyse de la sous-utilisation de la main-d'œuvre est un indicateur composite qui intègre les chômeurs, personnes en situation de sous-emploi lié à la durée du travail et de la main-d'œuvre potentielle. Son ratio : personnes en sous-emploi lié au temps de travail + personnes au chômage + main-d'œuvre potentielle / main d'œuvre élargie x 100.

On retient que 41,9% de la population susceptible de travailler est dans une situation de sous-utilisation (les trois dimensions de sous-emploi confondues). Selon le sexe, ce constat est plus noté chez les femmes que les hommes (58,2% des femmes et 28,5% des hommes). Et 2 fois plus de jeunes que d'adultes sont en sous-emploi (53,1% des jeunes et 24,5% des adultes).

Ces différents résultats indiquent qu'en plus du chômage, le sous-emploi est particulièrement plus observé chez les femmes et les jeunes.

Tableau 24 : indicateurs composites de la sous-utilisation de la main d'œuvre (en %)

		SU1	SU2	SU3	SU4
Sexe	Masculin	9,3	13,8	24,7	28,5%
	Féminin	17,3	28,4	51,8	58,2%
Age	14-24	25,3	30,7	61,5	64,3%
	25-35	14,1	21,2	37,9	43,0%
	36-44	6,5	13,9	23,0	29,0%
	45-54	4,2	11,8	14,5	21,3%
	55-64	4,3	11,8	13,9	20,7%
Niveau d'instruction	Aucun	6,3	17,0	35,7	43,1%
	Traditionnel	6,0	13,6	25,6	31,6%
	Primaire	14,8	21,3	40,4	44,9%
	Secondaire	22,2	26,1	47,2	49,8%
	Supérieur	18,4	19,4	35,9	36,6%
Milieu de résidence	Urbain	15,7	21,1	37,5	41,5%
	Rural	7,6	16,5	36,2	42,4%
National		12,2%	19,1	36,9	41,9

5. Sécurité alimentaire des ménages

L'analyse de la sécurité alimentaire des ménages est déterminante dans l'analyse globale des conditions de vie des ménages. En effet, dans un contexte de détérioration continue des conditions de vie, de l'environnement ainsi que la récurrence à des crises de différents types (climatiques, économiques, sociales) des besoins supplémentaires en termes d'obtention d'informations fiables sur l'évolution des conditions de vie des catégories de populations les plus vulnérables s'imposent. C'est dans ce cadre que des données sur la sécurité alimentaire des ménages ont été collectées à travers l'*EPCV 2019-2020*.

5.1. Période de soudure des ménages

À l'instar de la plupart des pays du Sahel, la Mauritanie fait face à un déficit de production entre 50% et 80% de ses besoins alimentaires. Pendant la période dite de soudure les ménages ruraux, disposant essentiellement de leur production agricole (au sens large), font face chaque année pendant 4-6 mois à une période où leurs stocks alimentaires s'épuisent. Du coup, la disponibilité des produits alimentaires est assurée par le marché.

Au regard des résultats de l'*EPCV 2019-2020*, plus de quatre ménages sur dix (42,8%) déclarent avoir fait face à une situation où ils n'avaient pas suffisamment de nourriture pour tout le ménage, au cours des 12 mois précédant l'enquête. Constat plus accentué en milieu rural où plus de la moitié des ménages (57% contre 27,3% urbains) déclarent avoir fait face à une insuffisance de nourriture. La proportion de ménages ayant fait face à une situation où ils n'avaient pas suffisamment de nourriture pour tout le ménage est plus importante dans les wilayas du Hodh Gharby (73,2%), en Adrar (71,7%) et au Hodh Charghy (71,6%).

Les ménages pauvres ont exprimé des difficultés à satisfaire leurs besoins en alimentation. En effet, 55,3% des pauvres contre 39,8% des non pauvres déclarent avoir subi cette insuffisance de nourriture au cours des 12 derniers mois. Suivant les quintiles, ce ratio est de 49,4% des ménages du premier quintile (les plus pauvres) contre 27,9% du cinquième quintile (les plus riches). Les mois de soudure (les ménages face à l'insuffisance de leurs besoins alimentaires) montrent que celle-ci est plus accentuée de mai à juillet. Et la proportion des ménages est d'environ 80%, prouvant une insécurité alimentaire et de malnutrition des plus élevés.

D'août à octobre, périodes caractérisées par l'installation de l'hivernage et la pratique des cultures sous pluie et de décrue dans les principales zones agropastorales, les ménages faisant face à des situations d'insuffisance alimentaire enregistrent des baisses jusqu'à la période post-récolte des productions (novembre-février). Et durant cette période, les taux d'insécurité alimentaire sont les plus faibles de l'année.

Graphique 32 : Proportion de ménage ayant fait face à des situations d'insuffisance de nourriture pour le ménage tout entier, selon le mois (en %)



La faiblesse du pouvoir d'achat des ménages a été évoquée comme étant la principale cause de l'insuffisance de nourriture dans les ménages. Ainsi 54,2% des ménages, ayant fait face à des difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, expliquent cet état par la faiblesse de leurs ressources financières. Environ trois ménages sur dix (42,7%) évoquent la faiblesse des récoltes, notamment en milieu rural. L'analyse, selon le milieu de résidence, montre toutefois une différence dans l'appréciation des causes d'insuffisance :

- ☑ En milieu rural, la plupart des ménages considèrent que l'insuffisance de nourritures à laquelle ils ont fait face au cours des 12 derniers mois, est justifiée par la faiblesse des récoltes (42,7%) et des ressources financières (47,6%) ;
- ☑ En milieu urbain, les ménages considèrent la faiblesse des ressources financières (69,5%) et la cherté des produits sur le marché (11,3%) comme étant les principales causes de l'insuffisance en nourriture.

5.2. Echelle de mesure de l'Insécurité Alimentaire Vécue (échelle FIES)

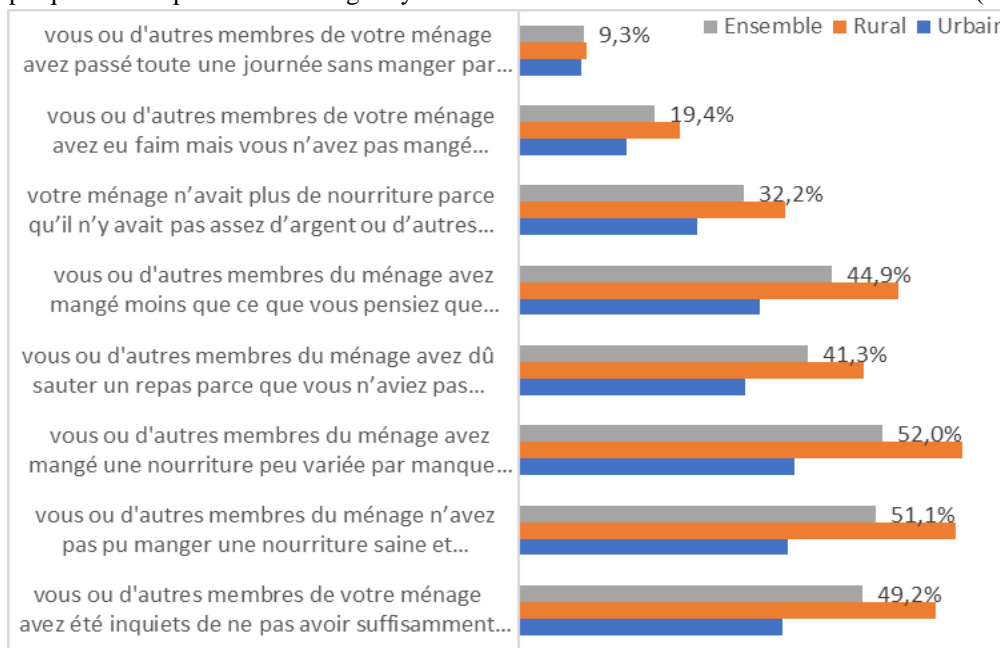
Les données permettant de renseigner l'indicateur 2.1.2 des **ODD** (Objectifs de Développement Durable) relatif à la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'*Echelle de mesure de l'Insécurité Alimentaire Vécue* (échelle FIES) par les ménages, ont été collectées à travers l'*EPCV 2019-2020*.

Cet indicateur, développé par la **FAO**, mesure le pourcentage des ménages ayant connu une insécurité alimentaire modérée ou grave au cours de la période de référence (12 derniers mois). La gravité de l'insécurité alimentaire, définie comme un trait latent, est mesurée sur l'échelle de l'insécurité alimentaire mondiale, norme établie par la **FAO** grâce à l'application de cette mesure dans plus de 140 pays à travers le monde, à partir de 2014.

Le module d'enquête fondé sur l'*Echelle de mesure de l'Insécurité Alimentaire Vécue* (FIES) est composé de huit questions aux réponses dichotomiques oui/non. Mises ensemble, les variables du **FIES** composent une échelle statistique conçue pour couvrir une fourchette de gravité de l'insécurité alimentaire et devraient être analysées en tant qu'échelle et non en tant que variables séparées. L'analyse des résultats de chaque dimension de l'indicateur **FIES** montre qu'au cours des 12 derniers mois, par manque d'argent ou d'autres ressources :

- ☑ 49,2% des ménages enquêtés ont déclaré avoir été inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture. Selon le milieu de résidence, entre 37,7% et 59,8% des ménages urbains et ruraux, respectivement, déclarent avoir été inquiets du déficit de nourriture ;
- ☑ 51,1% des ménages enquêtés déclarent n'avoir pas pu bénéficier d'une nourriture saine et nutritive par manque de moyens (38,5% urbains et 62,6% ruraux) ;
- ☑ Pour plus de la majorité des ménages, la diversité alimentaire reste problématique. Ainsi 52% des ménages (39,4% des urbains contre 63,5% des ruraux) déclarent avoir consommé une nourriture peu diversifiée ;
- ☑ Des situations des plus sévères ont été exprimées par 19,4% et 9,3% des ménages enquêtés disant avoir eu faim et passé toute une journée sans manger.

Graphique 33 : Proportion de ménages ayant fait face à des situations d'insécurité alimentaire (en %)



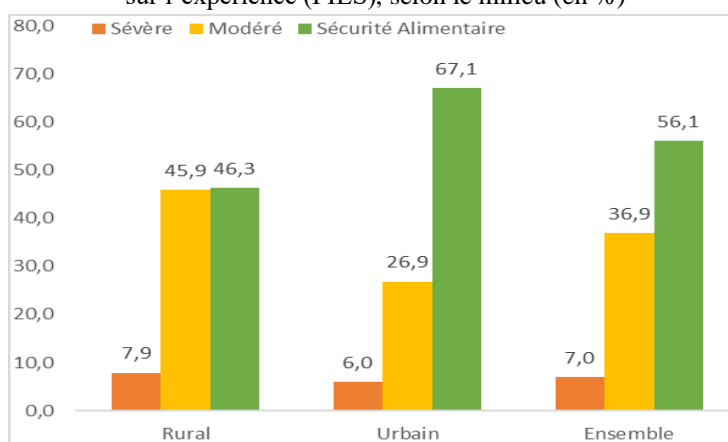
L'indicateur **FIES** est établi par le biais de techniques statistiques sophistiquées fondées sur le modèle de mesure de Rasch permettant de valider les informations obtenues dans le cadre d'une enquête aux fins de cohérence interne, et de les convertir en une mesure quantitative sur une échelle de gravité (de faible à élevée). Selon leurs réponses aux différentes questions au module d'enquête **FIES**, les ménages interrogés se voient associer une probabilité d'appartenir à l'une des trois classes suivantes : (i) ménages en situation de sécurité alimentaire ou d'insécurité alimentaire marginale; (ii) ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée ; et (iii) ménages en situation d'insécurité alimentaire grave :

- ☑ Les ménages en situation d'insécurité modérée ne sont pas en mesure de se procurer à manger et ont été contraints, à certains moments de l'année, de réduire la qualité et/ou la quantité des aliments par manque d'argent ou autres ressources. Ce qui renvoie à un défaut de régularité dans l'accès à la nourriture. Ce qui perturbe les habitudes alimentaires normales, et avoir des conséquences préjudiciables sur la nutrition, la santé et le bien-être.
- ☑ Les ménages en situation d'insécurité alimentaire grave/sévère, ayant probablement épuisé leurs réserves, ont connu la faim et, au degré le plus avancé, sont restés plusieurs jours sans manger, mettant leur santé et leur bien-être en danger. La figure ci-après illustre la signification de la sécurité alimentaire, de l'insécurité alimentaire modérée et de l'insécurité alimentaire grave.



Les résultats de l'application de cette méthode sur les données de l'*EPCV 2019-2020* montrent que 43,9% des ménages sont dans une situation d'insécurité alimentaire basée sur le *FIES*. On observe que 36,9% sont dans une situation d'insécurité alimentaire modérée et 7% en insécurité grave/sévère. Selon les estimations de la *FAO*, basées sur le *FIES*, la prévalence des personnes touchées par une insécurité alimentaire grave était de 13,9% en 2014 et 18,3% en 2018 (FAO. 2019. 2018. Aperçu régional de l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Transformation rurale-Clé du développement durable au Proche-Orient et en Afrique du Nord.). Les calculs de la *FAO* se fondent sur les données individuelles alors que ceux de l'*EPCV 2019-2020* reposent sur les résultats au niveau ménages.

Graphique 34 : Prévalence de l'insécurité alimentaire, selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience (FIES), selon le milieu (en %)



L'analyse suivant le milieu de résidence montre que les ménages en situation d'insécurité alimentaire grave/sévère ayant atteint les degrés les plus avancés sur l'échelle d'insécurité alimentaire représentent 7,9% des ménages ruraux et 6% des urbains. Suivant les wilayas, le taux d'insécurité alimentaire modéré est plus élevé au Hodh Gharby (60,8%), au Gorgol (57,6%), en Adrar (56,7%) et au Hodh Charghy (49,4%).

L'insécurité alimentaire sévère dépasse le seuil de 10% au Guidimakha (14,8%), au Gorgol (12,4%) et au Brakna (11,2%).

Ces résultats d'insécurité alimentaire (modéré et sévère) reflètent les difficultés rencontrées par les ménages, particulièrement ruraux, à satisfaire leurs besoins alimentaires. L'analyse de la prévalence de l'insécurité alimentaire, basé sur le *FIES*, dénote des défis non négligeables en termes d'accès des ménages à la nourriture, notamment en période de soudure.

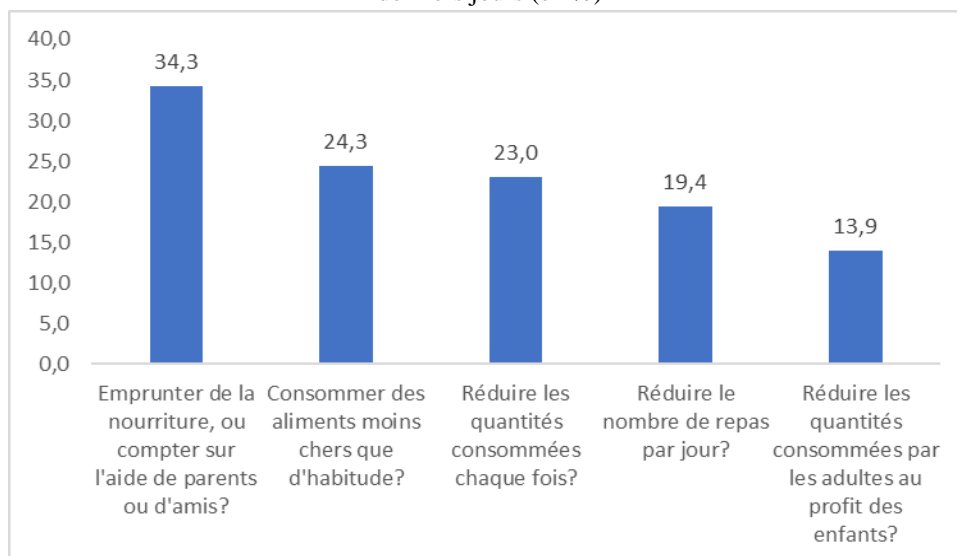
Tableau 25 : Prévalence de l'insécurité alimentaire sévère, selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience (FIES), par wilaya (en %)

	Insécurité alimentaire			Sécurité Alimentaire
	Sévère	Modéré	Globale (Mod+sév)	
Hodh Charghy	7,1	49,4	56,4	43,6
Hodh Gharby	5,2	60,8	66,0	34,0
Assaba	6,0	46,5	52,5	47,5
Gorgol	12,4	57,6	70,1	29,9
Brakna	11,2	37,1	48,3	51,7
Trarza	2,8	16,6	19,3	80,7
Adrar	7,2	56,7	63,9	36,1
Dakhlett Nouadhibou	4,7	20,6	25,3	74,7
Tagant	0,5	15,3	15,8	84,2
Guidimakha	14,8	44,0	58,8	41,2
Tiris-Zemmour	1,0	5,2	6,2	93,8
Inchiri	1,9	14,0	15,9	84,1
Nouakchott	6,3	25,2	31,6	68,4
Ensemble	7,0	36,9	43,9	56,1

5.3. Stratégie d'adaptation des ménages

Pour faire face aux difficultés alimentaires, qu'ils subissent, les ménages ont souvent recours à plusieurs stratégies : nature de leur niveau de vie d'une part, contexte social de la population (habitudes et comportements sociaux, solidarité sociale, etc.). Cependant, 54,8% des ménages n'ont adopté pour aucune stratégie, contrairement à 45,2 autres. Au regard des résultats, on observe que plusieurs ménages ont souvent adopté pour des stratégies d'endettement ou de substitution de nourriture. En effet, au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête, 34,3% des ménages ont dû emprunter de la nourriture, compter sur l'aide de parents ou d'amis pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Le fait de consommer des aliments moins chers, que d'habitude, a été une stratégie pour 24,3% des ménages durant la période de référence.

Graphique 35 : Proportion de ménages ayant adopté les stratégies d'adaptation non alimentaire au cours des 7 derniers jours (en %)



Le statut de sécurité alimentaire des ménages est illustré par le type d'adaptation. L'**Indice de stratégie d'adaptation alimentaire** (CSI) permet de mesurer les stratégies de recours : (i) que font les gens sans accès à la nourriture ; (ii) les adaptations et moyens d'existence ; (iii) faire face au choc impliquant des changements liés à des réductions de dépenses. Le **CSI**, ici utilisé, est basé sur les actes les plus communs aux ménages, voire un ensemble universel. Les cinq stratégies types et leurs coefficients ou pondérations de gravité (entre parenthèse) sont :

- ☑ Manger des aliments moins appréciés / moins chers (1,0);
- ☑ Emprunter de la nourriture, dépendre de l'aide d'amis ou de parents (2,0);
- ☑ Limiter la taille des portions de repas (1,0);
- ☑ Réduire la consommation des adultes en faveur des enfants (3,0);
- ☑ Réduire le nombre de repas pris par jour (1,0).

L'analyse selon le **CSI** montre que tout dépend du statut : 57,6% des ménages les plus pauvres contre 42,3% des plus riches ont adopté ces stratégies. Suivant le quintile, 53,5% des plus pauvres (premier quintile) et 31,5% des plus riches (du dernier quintile) l'ont fait.

Tableau 26 : Indice de Stratégie d'adaptation alimentaire des ménages selon, la wilaya le milieu, le statut de pauvreté et le quintile de dépenses par tête

	Classification du CSI (en %)				CSI-moyen
	Aucune stratégie	Faible (CSI<=4)	Moyen (5<=CSI<=11)	Elevé (CSI>=12)	
Ensemble	54,8%	15,6%	14,7%	14,9%	4,6
Wilaya					
Hodh Charghy	51,6%	23,5%	12,3%	12,6%	4,0
Hodh Gharby	47,6%	17,6%	16,2%	18,6%	6,3
Assaba	43,2%	26,9%	23,1%	6,7%	3,5
Gorgol	32,8%	22,4%	22,3%	22,4%	8,2
Brakna	50,4%	12,9%	17,6%	19,1%	5,7
Trarza	57,3%	18,0%	13,8%	10,9%	3,7
Adrar	27,1%	8,1%	24,7%	40,1%	10,4
Dakhlett Nouadhibou	89,2%	6,1%	3,3%	1,3%	0,7
Tagant	77,7%	5,0%	13,6%	3,7%	1,8
Guidimagha	48,8%	8,3%	16,4%	26,5%	6,3
Tiris-Zemmour	86,9%	5,1%	4,0%	4,0%	1,1
Inchiri	77,1%	5,0%	11,9%	6,1%	1,9
Nouakchott	62,9%	10,7%	11,0%	15,4%	4,1
Milieu					
Urbain	63,0%	11,4%	11,7%	14,0%	4,0
Rural	47,3%	19,5%	17,6%	15,7%	5,2
Prévalence de la pauvreté					
Non pauvre	57,7%	15,3%	13,8%	13,2%	4,1
Pauvre	42,4%	16,9%	18,6%	22,1%	6,7
Quintile de dépense par tête					
Quintile 1	46,5%	18,8%	18,1%	16,6%	5,5
Quintile 2	50,5%	17,5%	15,6%	16,4%	5,1
Quintile 3	56,1%	15,2%	13,4%	15,4%	4,6
Quintile 4	58,3%	13,6%	14,9%	13,2%	4,0
Quintile 5	68,5%	10,5%	9,6%	11,4%	3,2

CONCLUSION GÉNÉRALE

La réalisation de la 7^e édition de l'*Enquête Permanente sur les Conditions de Vie* des ménages (**EPCV 2019-2020**) entre dans le cadre du suivi et évaluation de la mise en œuvre de différentes politiques et stratégies au niveau international, national et sectoriel initiés depuis 2015 (ODD 2015-2030, SCAPP 2016-2030). Outre cette dimension, elle constitue une référence fondamentale permettant d'apprécier les *efforts sur le développement économique et social du pays et les problématiques liées aux conditions de vie des populations*.

L'analyse des résultats de l'**EPCV 2019** montre que les conditions de vie des ménages se sont globalement améliorées, malgré de réels défis qui restent posés en matière d'éducation, de santé, d'accès aux infrastructures de base, à la sécurité alimentaire en milieu rural et particulièrement dans certaines wilayas.

Le secteur de l'éducation a connu des améliorations, notamment en termes d'accès avec un **Taux Brut de Scolarisation** au primaire qui a atteint 81,1% en 2019 contre 76,8% en 2014 et un **TBS** au secondaire de 49,8% (44,0% en 2014). Les défis restent principalement posés aux niveaux secondaire, supérieur et technique et professionnel avec un **TNS** au secondaire à 35,7% en 2019. Les faibles taux de réussite, depuis des années, aux concours notamment au BAC, donne une indication sur la qualité de l'enseignement et le faible niveau des élèves.

Une amélioration de l'accès aux structures de santé, a été observée au cours des dernières années grâce à la création de plusieurs infrastructures et équipements sanitaires. Le taux d'accouchement assisté est passé de 92,3% en 2014 à 93,9% en 2019. La généralisation des accouchements en structures sanitaires est considérée comme une étape indispensable vers la **Maternité à moindre risque** qui réduit la mortalité maternelle à travers une prise en charge efficiente des complications. Dans un contexte, marqué par l'évolution de certaines maladies chroniques, des efforts considérables devraient être consentis dans l'amélioration et la couverture de l'offre des services et soins de santé, notamment en milieu rural.

Dans le domaine de l'emploi, le marché du travail reste caractérisé par une faible contribution des femmes. L'on constate aussi des emplois majoritairement informels, un taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre relativement élevé chez les jeunes et les femmes en particulier. La réduction de la pauvreté passe, avant tout, par l'amélioration des revenus des ménages. Un renforcement des programmes en faveur de la promotion de l'emploi et de l'employabilité des jeunes est plus que nécessaire pour atteindre les objectifs fixés par la **SCAPP** et les **ODD** dans l'amélioration de la situation de l'emploi.

Annexe 1 : TBS et TNS du primaire en 2019 en 2019, selon le sexe, milieu, statut de pauvreté et quintile (en %)

	Taux Brut de Scolarisation (TBS) primaire	Taux Net de Scolarisation (TNS) primaire		Taux Brut de Scolarisation (TBS) primaire	Taux Net de Scolarisation (TNS) primaire
Sexe			Milieu		
Masculin	77,7	56,0	Urbain	94,6	66,6
Féminin	84,5	58,7	Rural	68,2	48,5
Wilaya			Statut de pauvreté		
Hodh Charghy	56,2	42,9	Non pauvre	83,2	58,8
Hodh Gharby	50,7	38,9	Pauvre	76,0	53,7
Assaba	66,7	47,8	Quintile des dépenses		
Gorgol	89,8	62,2	Quintile 1	73,0	51,5
Brakna	95,4	68,4	Quintile 2	75,4	53,4
Trarza	80,9	57,9	Quintile 3	80,3	56,8
Adrar	93,0	67,9	Quintile 4	85,4	60,5
Dakhlett Nouadhibou	101,4	70,5	Quintile 5	91,2	64,3
Tagant	92,9	65,1			
Guidimakha	77,0	54,0			
Tiris-Zemmour	89,5	68,3			
Inchiri	105,7	72,8			
Nouakchott	94,2	63,8			
			National	81,1	57,4

Annexe 2 : Prévalence de la malnutrition aiguë, chronique et l'insuffisance pondérale, selon la wilaya, le milieu, le statut de pauvreté (en %)

	<i>Malnutrition Aigüe globale</i>			<i>Malnutrition Chronique globale</i>			<i>Insuffisance Pondérale globale</i>		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ensemble	11,4	9,4	10,5	32,9	29,0	31,0	21,6	18,0	19,9
Milieu de résidence									
Urbain	9,7	8,4	9,1	28,9	23,3	26,1	16,8	12,5	14,7
Rural	12,4	10,1	11,3	35,4	32,9	34,2	24,6	21,7	23,2
Wilaya									
Hodh Charghy	11,1	6,9	9,1	36,5	39,3	37,9	26,3	21,8	24,1
Hodh Gharby	11,2	7,0	9,3	33,6	28,1	31,2	24,0	21,5	22,9
Assaba	9,2	10,8	10,1	36,2	26,1	30,9	24,5	17,8	21,0
Gorgol	11,7	11,1	11,4	31,3	26,7	29,2	24,3	21,4	23,0
Brakna	15,8	9,2	12,5	30,9	32,0	31,5	23,0	18,5	20,8
Trarza	8,6	8,5	8,6	29,7	30,2	29,9	14,5	14,5	14,5
Adrar	10,7	5,9	8,5	26,2	23,8	25,1	19,7	10,9	15,7
Dakhlett Nouadhibou	7,0	3,4	5,2	25,4	16,2	20,7	7,7	7,4	7,6
Tagant	18,0	14,8	16,7	41,0	43,2	41,9	25,4	17,3	22,2
Guidimagha	17,0	18,1	17,5	35,1	30,1	32,8	27,7	26,4	27,1
Tiris-Zemmour	8,0	9,4	8,6	27,4	22,9	25,4	11,5	10,4	11,0
Inchiri	1,8	0,0	,9	37,5	26,0	32,1	8,9	6,0	7,5
Nouakchott	8,4	8,3	8,4	31,2	23,0	27,1	15,3	12,2	13,8
Prévalence de la pauvreté									
Non pauvre	9,8	8,0	8,9	31,9	28,8	30,4	19,5	16,1	17,9
Pauvre	14,8	12,4	13,6	35,0	29,4	32,2	26,1	21,7	23,9
Quintile des dépenses par tête									
Quintile 1	13,4	11,2	12,3	39,3	32,7	36,0	25,4	22,8	24,1
Quintile 2	11,8	11,8	11,8	35,7	33,4	34,6	24,7	21,4	23,1
Quintile 3	11,3	8,0	9,7	31,4	26,2	28,9	20,8	17,1	19,0
Quintile 4	10,1	9,0	9,6	30,0	26,6	28,4	20,2	15,3	17,9
Quintile 5	9,9	6,2	8,2	26,7	24,6	25,7	15,0	11,2	13,3